LA LIBERTÉ

60¢
plus taxes

Volu… …t-Boniface, du 6 au 12 août 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

En retard, malades et peut-être gelées!

Déjà en retard, les récoltes manitobaines risquent de souffrir de la maladie et du gel prématuré si la pluie incessante continue de compliquer les choses pour les agriculteurs. **Page 3.**

15 ans à Folklorama

La culture canadienne-française a une place privilégiée au festival des nations de Winnipeg grâce à Jean-Paul Cloutier et à l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge. **Page 8.**

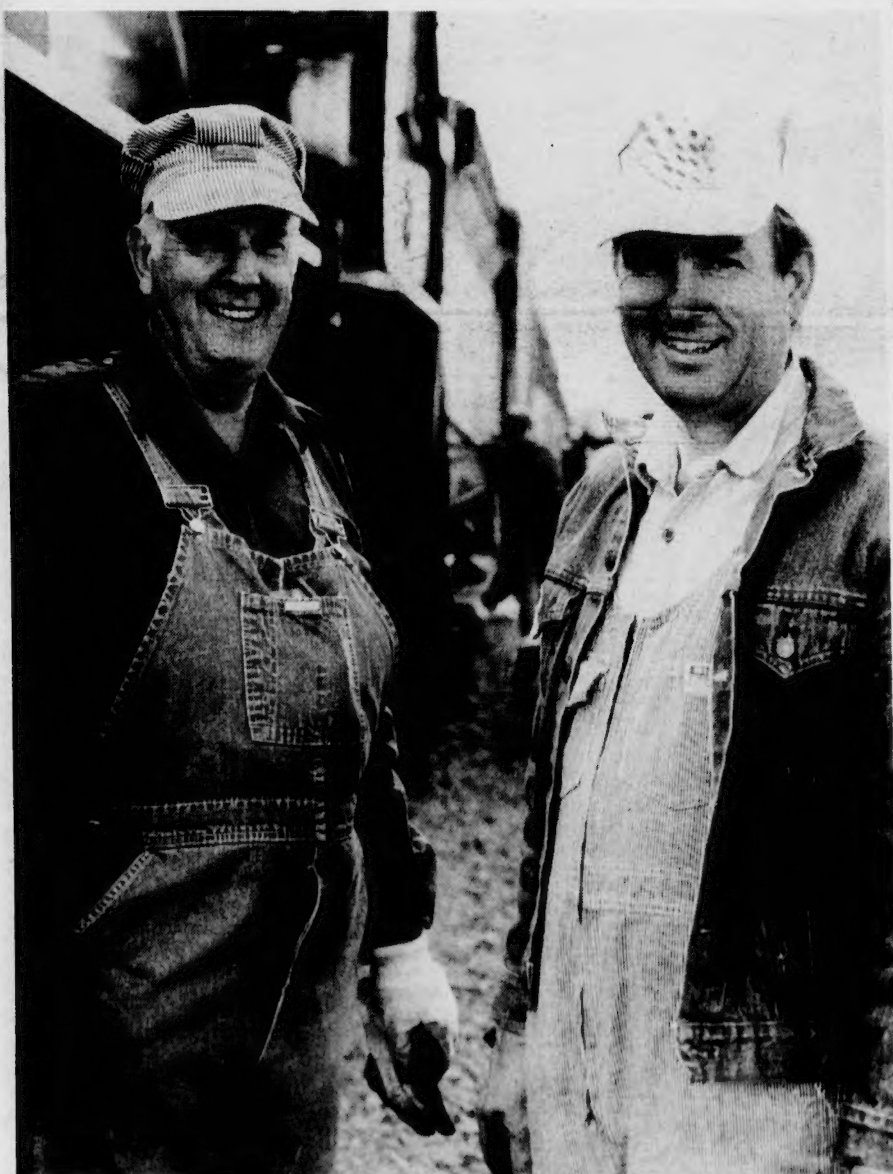


photo: Karine Beaudette

Voyage dans le temps

Les nostalgiques du début du siècle peuvent remonter dans le temps à bord du Prairie Dog Central chaque dimanche. Un des chauffeurs de la locomotive, Gordon Pilcher (à gauche), et son apprenti, Phil Shaw, vous y invitent. Page 4.



photo: Nicole Belisle

Desrosiers depuis 100 ans

Émilien Desrosiers a eu droit à une grosse fête le 20 juillet dernier pour souligner son centenaire d'existence. La vie n'a pas toujours été rose, mais le résidant de Saint-Malo ne voit pas pourquoi il aurait habité ailleurs! Page 11.

Richard Chartier à la Cour provinciale



Même s'il n'affectionne pas particulièrement l'idée, Richard Chartier devra maintenant s'habituer à se faire appeler «votre honneur». L'avocat de Saint-Boniface deviendra, le 16 août, juge à temps plein à la Cour provinciale. Âgé de 35 ans, Richard Chartier était déjà juge au tribunal disciplinaire du pénitencier fédéral de Stony Mountain depuis 1986 et aussi commissaire en chef adjoint au tribunal de l'habitation.

Depuis plusieurs années, Richard Chartier, marié et père de deux jeunes enfants, est surtout un membre actif de la communauté francophone, notamment au Conseil jeunesse provincial, à la Société franco-manitobaine à la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface. L'avocat pratiquait d'ailleurs en priorité le droit commercial. Il ne cache pas aussi qu'il est un militant conservateur.

Yves CHARTRAND

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Nicole BELISLE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

Toute annonce dont le contenu ne respecte pas les dispositions sur la discrimination de la Charte canadienne des droits et libertés sera modifiée au besoin.

L'abonnement annuel:

Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

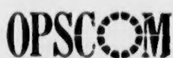
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Association de la presse francophone
Journal de l'année 1992-93



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735



Fondation Donatien Frémont

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Guy Dupasquier. Page 4.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Daniel Lanois. Page 7.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Le refus du problème

Ottawa - La violence chez les femmes au pays est aussi présente dans les petites communautés rurales francophones minoritaires du pays, mais ces communautés refusent de reconnaître l'existence du problème et estiment qu'il s'agit simplement d'une préoccupation des organisations de femmes. Selon le rapport du Comité canadien sur la violence faite aux femmes, ces dernières sont notamment victimes de la tradition religieuse, de l'obligation de préserver le mariage à tout prix et de l'isolement.

Le Comité pointe du doigt l'Église qui, historiquement, a exercé une influence considérable sur les valeurs et les comportements des populations francophones. L'Église, écrit le Comité, a enseigné aux femmes que la dévotion et l'obéissance étaient essentielles à la survie du groupe. «Quand des femmes victimes de violence demandaient l'aide du curé paroissial, celui-ci leur disait de faire preuve de patience, de tolérance, d'indulgence et d'une plus grande maîtrise de soi à l'avenir. Il n'était pas rare qu'il leur dise de rentrer chez elles et d'offrir leur souffrance en sacrifice à Dieu». (APF)

Les défis de la modernité

Hull - Sous le thème L'éducation de langue française et les défis de la modernité, plus de 400 personnes étaient attendues du 3 au 6 août au 46e congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française. Parmi les nombreux conférenciers, on retrouve la ministre fédérale Monique Landry, la ministre québécoise Lucienne Robillard, et le Commissaires aux langues officielles, Victor Goldbloom.

ACTUEL

Les récoltes 1993

On craint le gel et les maladies

Le développement de maladies et le risque de gel sont les deux menaces les plus sérieuses qui planent sur les récoltes manitobaines en ce moment, selon des agronomes de différentes régions de la province.

Et partout, le souhait est le même: «Nous avons besoin d'un bon mois de chaleur et de temps sec», résume Normand Mabon, agronome dans la région de la Montagne.

Partout, le développement des récoltes a pris du retard, à cause des températures fraîches et humides que la province a connu. «Le nord et l'ouest de Winnipeg ont reçu de grosses pluies une semaine avant le sud, ce qui fait que le développement des plants est partout au même point, explique Guy Beaudry de United Grains Growers. Mais les conditions sont meilleures au nord et à l'ouest parce que le total de pluie a été moindre.»

Comme les agronomes de Steinbach et de Sainte-Rose, Guy Beaudry est d'avis que la récolte des grains a des chances d'être meilleure que celle de l'an dernier, si le soleil se met de la partie: «Du temps chaud pourrait nous obtenir des rendements dans la moyenne.»

Le blé ne pourra être récolté qu'à la fin d'août ou au début de septembre, soit trois semaines après la période de récolte normale, ce qui le rend plus vulnérable au gel.

L'humidité et la fraîcheur augmentent aussi les risques de maladie chez le blé, de même que chez l'avoine et l'orge, dont la situation est semblable à celle du blé. «Dans le sud, je crois que le lin est l'espèce qui subira les plus grands dommages.»



photo: Sylviane Lanthier

Au marché Jardins Saint-Léon, on constate que la mauvaise température entraîne des pétards dans la livraison des légumes. Les carottes, céleris, patates, fèves et pois sont manitobains, mais Denis et Lise Rémillard doivent s'approvisionner ailleurs pour les piments, tomates, maïs et bleuets, par exemple.

Les récoltes de canola seront elles aussi retardées un peu partout. «Là où les fermiers ont arrosé, l'apparition de sclérotinia arrive plus tard. Mais on commence à voir des progrès dans la maladie, sans que ce soit énorme, explique Guy Beaudry.

Le canola risque cependant d'être affecté par le gel: on estime que le Manitoba et la Saskatchewan risquent à 50 % de connaître des périodes de gel plus tôt que la normale.»

Dans la vallée de la Rivière-Rouge, Florent Beaudette craint lui aussi que le gel n'affecte le peu de récolte qui reste. «De Winnipeg en descendant, lance-t-il, les lentilles sont finies, le blé et les pois ont beaucoup de maladies. Le canola pourrait rendre malgré tout, à moins qu'il ne gèle trop tôt. À Saskatoon, ce matin, il faisait 4 °C.»

La vallée de la Rivière Rouge est une des régions les plus affectées par les pluies abondantes des dernières semaines: certains récoltés ont baigné dans sept à dix pouces d'eau.

Mais c'est la sclérotinia qui a eu raison des lentilles, comme c'était le cas l'an dernier.

«Dans la vallée, c'est le troisième été qui n'est pas beau, rappelle Florent Beaudette. Dès qu'il y a trop d'eau, nous avons un problème.

«Mais nos ennuis viennent aussi du manque de rotation dans les champs et des maladies», l'un aggravant l'autre.

Agronome dans la Montagne, Normand Mabon n'est guère optimiste: «Je ne m'attends pas à une récolte extraordinaire».

Environ 10 % des champs de la Montagne ont été inondés, surtout de Notre-Dame-de-Lourdes jusqu'à Manitou.

«Nous avons besoin de temps sec, mais il ne se passe pas une semaine sans pluie.»

Le plus optimiste des agronomes reste celui de Sainte-Rose-du-Lac. Selon Roger Sheldon, «le potentiel est bon. Nous avons eu de la pluie, mais beaucoup moins que dans le sud.»

Les récoltes de foin et autre fourrage sont elles aussi retardées, et risquent d'être de moins bonne qualité.

Sylviane LANTHIER

La météo sera-t-elle clémente en août?

Du soleil s'il vous plaît!

Des températures plus fraîches et des précipitations légèrement moindres que les normales: voilà les prévisions d'Environnement Canada pour le sud du Manitoba en août et septembre. Ce sera aussi plus sec à l'ouest de la province, et plus humide à l'est.

Le météorologue Dale Marciski explique qu'il est difficile de savoir si on verra davantage le soleil, bien que d'ordinaire peu de pluie et beaucoup de soleil se conjuguent ensemble.

Quand aux possibilités de gel au sol au cours des mois d'août et septembre, elles sont probables: «On prévoit de fréquentes circulations du nord-ouest, explique-t-il. Si en plus il y a peu de vent et peu d'humidité la nuit, cela peut causer du gel.»

Normalement, les premiers gels au sol se produisent dans la deuxième moitié de septembre.

Depuis le 1er avril, Winnipeg a bénéficié d'un maigre 712 heures d'ensoleillement, au lieu des 883 heures normales. «Et c'est à peu près la même chose pour l'ensemble du Sud manitobain.»

Les précipitations ont aussi été plus élevées: Morden a reçu le plus de pluie depuis le 1er avril, avec 442 mm, soit 175 % de la normale. Les chiffres pour les autres régions sont: Winnipeg: 331 mm, soit 134 %; Brandon: 277 mm, soit 125 %; Dauphin: 277 mm, soit 121 %; et Entre-les-Lacs: 260 mm, soit 107 %

Si vous cherchez l'endroit idéal au Canada pour vous réchauffer en août, rendez-vous en Colombie-Britannique ou au Yukon, où il fera plus chaud et sec que la normale. Vous pouvez aussi visiter le nord du Québec et le Labrador...

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

En raison d'un manque d'espace, l'éditorial ne paraît pas cette semaine.

Lettre

Un centenaire remarqué

Monsieur le rédacteur,

1993 rappelle l'année d'un centenaire cher aux religieuses de Notre-Dame des Missions: celui de la mort de leur fondatrice, Mère Marie du Coeur de Jésus. Elle rendit sa grande âme à Dieu, à Sturry, Angleterre, à l'âge de 63 ans, le 18 janvier 1893.

Notons qu'il y a 95 ans, c'était en août 1898, les premières religieuses de cet Institut arrivaient à Grandes Clairières, au Manitoba. Notons également qu'il y a quelque 90 ans, en octobre 1901, quatre de ces religieuses arrivaient à Saint-Eustache à la demande du curé, l'abbé Arcade Martin, et qu'en 1905, s'ouvrait, une neuvième fondation, à Élie, Manitoba.

Ces religieuses voyaient prospérer leur oeuvre de zèle, d'éducation et de charité au Canada. L'Institut avait vu le jour à Lyon, en France, le 15 août 1861 et avait dû abandonner avec peine ses maisons en 1901, lors du décret d'expulsion des congrégations religieuses.

À Saint-Eustache et Élie, dans les stalles de leur chapelle, nous les revoyons, ces religieuses, la tête penchée et recueillies, qui nous semblaient toutes les mêmes. Que de belles années ont fui depuis! Ces éducatrices, dont la grande majorité, hélas, est disparue, évoqueront, en cette année centenaire, de chères réminiscences...!

Pour ma part, en rappelant mes souvenirs, ma pensée se reportait au temps où j'étais élève, et je revoyais, en ces écoles, toutes les maîtresses de ce temps, enseignant avec un dévouement inlassable, préoccupées qu'elles étaient de nous donner la meilleure formation chrétienne possible.

De ces religieuses et de quelques laïques qui les secondaient, je conserve le souvenir le plus reconnaissant. Nous vouons une vénération indéfectible à leur mémoire.

Veuille le Bon Maître glorifier le nom de leur vénérée fondatrice.

Léon Ménard, c.s.v.
Rigaud, Québec
Le 17 juillet 1993

Au Collège universitaire de Saint-Boniface

Des camps sportifs pour les 12 à 14 ans

Avec les programmes Mini-SAC et SAC d'été, les 4 à 12 ans sont servis. Cet été, le Collège universitaire de Saint-Boniface a élargi sa clientèle et introduit les camps sportifs SAC Sports pour les 12 à 14 ans.

L'organisateur des camps, Guy Dupasquier, a arrêté son choix sur les sports les plus pratiqués au secondaire: soccer, balle-molle, badminton, basket-ball et volley-ball.

«On essaie avec les camps de créer de l'intérêt et de développer des techniques dans ces sports. Après avoir appris une base pendant l'été, les jeunes seront mieux préparés pour des compétitions.»

SAC Sports peut accueillir jusqu'à 15 participants par camp. Le camp de soccer du début juillet a été annulé, faute d'inscriptions. Celui du 26 au 30 juillet combinait balle-molle et badminton.

Il reste les camps de basket-ball (du 9 au 13 août) et de volley-ball (du 23 au 27 août).

K.B.

 C'est l'été! 

Le train historique Prairie Dog Central

Tout le monde à bord!

Petit train va loin! Dans le cas du train Prairie Dog Central, il ne couvre pas une grande distance géographique: environ 55 kilomètres. Mais chronologiquement, il fait voyager beaucoup plus loin en arrière, jusqu'au tournant du siècle.



photo: Karine Beaudette

Deux ingénieurs de la locomotive du Prairie Dog Central, Gordon Pilcher et Paul Newsome: «Des fois, jusqu'à 50 automobiles sont stationnées le long du numéro 6 pour nous regarder passer.»

«À quel autre endroit les gens peuvent-ils voyager à bord de wagons passagers bâtis entre 1901 et 1913, tirés par une locomotive construite en 1882? Il n'existe rien de semblable ailleurs en Amérique du Nord», signale le président de la société Vintage Locomotive et un des ingénieurs du Prairie Dog Central, Gordon Pilcher.

La société Vintage Locomotive, à but non lucratif, a été formée en 1968 par des bénévoles nostalgiques, regroupés uniquement par leur volonté de remettre en marche un ancien train à vapeur. Deux ans plus tard, le Prairie Dog Central faisait son premier voyage aller-retour de Winnipeg à Grosse Isle. Depuis, près de 200 000 passagers ont fait ce voyage.

Le Prairie Dog Central fait le trajet deux fois tous les dimanches (à 11 h et à 15 h) du début juin à la fin septembre.(1)

Les cinq wagons de bois, d'une capacité totale de 300 passagers, sont pleins pendant juillet et août. Vu la popularité du Prairie Dog Central, la société voudrait ajouter des places, mais les wagons originaux construits au début du siècle sont très rares.

Impossible aussi de faire plus de voyages puisque le service est entièrement assuré par des bénévoles (ingénieurs, chefs de gare, portiers).

Les ingénieurs se lèvent à 5 h et commencent à chauffer la locomotive à 6 h (ça prend une heure et demie). Puis, en train, l'équipe se rend au McDonald's pour déjeuner et revient à temps pour accueillir les premiers passagers.

«Je conduisais un engin comme celui-là quand je travaillais pour CPR entre 1947 et 1954, signale Gordon Pilcher. C'est comme la bicyclette, une fois que tu sais comment, tu ne l'oublies pas.» Il conseille aux futurs passagers d'arriver entre une heure et demie et deux heures avant le départ pour s'assurer d'avoir des places.

Le livre à l'entrée de la gare St. James, autrefois la gare West Side, contient les signatures de visiteurs provenant partout au Canada et aux États-Unis, de la Hollande, de l'Australie, du Danemark, de l'Irlande, de l'Italie, de l'Autriche et du Hong Kong.

Ils sont de tous les âges aussi. «Pour les personnes de l'âge d'or, c'est comme un voyage dans le passé. Ils n'en ont jamais assez et reviennent huit à dix fois par année. Et les enfants, ils sont très curieux et regardent la locomotive avec des grands yeux en tenant la main de leurs parents.»

Le train est populaire aussi auprès de divers congressistes qui le louent. Au moins une fois par année, une compagnie de films utilise le train authentique pour quelques prises de vue.

Karine BEAUDETTE

(1) Les billets pour un voyage sur le Prairie Dog Central sont de 13 $ pour adultes, 11 $ pour aînés et jeunes de 12 à 17 ans, et 7 $ pour les enfants de deux à 11 ans. Disponibles à la gare St-James à l'ouest de Polo Park une heure avant le départ.

Festival du Voyageur

Normand Gousseau entend poursuivre dans la même voie

Normand Gousseau a accepté d'occuper par intérim le poste de directeur du Festival du Voyageur laissé vacant par le départ de Louis Paquin.

Il entrera en fonction en septembre, et jusqu'à mars 1994 cumulera son poste actuel de directeur de la programmation à celui de directeur général. «Il est encore trop tôt pour savoir si je serai candidat pour le poste, dit-il, mais je suis content de la confiance que le conseil d'administration me témoigne.»

Normand Gousseau est à l'emploi du Festival depuis 1987, à titre de gérant du Rendez-Vous d'abord, puis directeur de la programmation depuis un an et demi.

«Au Rendez-Vous, je m'occupais des Productions Rendez-Vous et des tournées scolaires. J'ai conservé ces dossiers à la programmation, où je m'occupe aussi de toutes les activités de la fête comme tel.»

C'est donc sous sa responsabilité qu'auront lieu les célébrations du 25e anniversaire de festival d'hiver. «Nous ferons des choses spéciales, le festival aura un look qui rendra hommage aux 25 dernières années, dit-il. Nous voulons recréer un peu du passé, que le festival soit l'occasion pour des retrouvailles entre ceux qui sont venus ou qui ont travaillé à la fête au cours des ans.»

Normand Gousseau poursuivra aussi le travail de son prédécesseur dans deux dossiers majeurs: la diffusion de produits culturels dans l'Ouest, et la vente de produits.

«Parce qu'on ferait affaire avec les centres culturels, les gouvernements des autres provinces de l'ouest doivent accepter notre offre en ce qui concerne la diffusion de produits culturels, explique-t-il. Il nous reste encore à obtenir l'acceptation de certaines parties.»

Si le projet fonctionnait, cela permettrait au Festival du Voyageur de «rendre disponible des produits, de développer un réseau qui permettrait de faire tourner des artistes dans l'Ouest.»

Quant au marchandisage de produits sur le thème du voyageur, «il s'agit d'une coentreprise avec la Compagnie du Nord-Ouest», pour laquelle Louis Paquin s'occupera de marketing. «Tout reste encore à développer dans ce dossier, précise Normand Gousseau.»

Le départ de Louis Paquin l'a un peu pris par surprise. «Mais les gens s'y attendaient, parce qu'il était au festival depuis longtemps. Assurer l'intérim me donne la chance de voir à ce qu'on poursuive la vision du festival adoptée depuis quelques années.»

Sylviane LANTHIER



Normand Gousseau. photo: Sylviane Lanthier

Au bout de douze mois

La Chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours sera transfigurée

Si vous cherchez une belle petite chapelle tranquille pour vous recueillir, celle de Notre-Dame-du-Bon-Secours de Saint-Norbert risque de ne pas être l'endroit de choix pour le moment. Des travaux de rénovation ont commencé cette semaine et dureront 12 mois.

Les coûts du projet sont estimés à 58 227 $, partagés également entre la paroisse de Saint-Norbert et le ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine, qui, il y a trois ans, avait désigné la chapelle comme un monument historique.

Il y a beaucoup à faire, signale le curé de Saint-Norbert, l'abbé Pierre Gagné. «Il faut installer 12 piliers à 25 pieds de profondeur, refaire et peinturer le revêtement extérieur, renouveller le toit en bardeaux de cèdre, peinturer l'intérieur, et installer des tuiles pour égoutter l'eau.»

Sans oublier un autre travail de taille: retoucher et rafraîchir les trois fresques (six pieds par six pieds) et les six maquettes de l'artiste alsacien Constantin Tauffenbach.

«Ce sont les seules peintures de Tauffenbach qu'on a au Manitoba. Le ministère a insisté qu'on sauve ça. Les gens apprécient difficilement la valeur de ces peintures, mais elles ont été presque dehors pendant plus de 100 ans.»

La chapelle en aurait long à dire si elle pouvait parler. Sa construction en 1872 est directement liée aux circonstances historiques de l'époque.

En 1869, Mgr Noël Ritchot avait décidé d'appuyer les Métis dans leurs revendications. Mais, il avait peur à la guerre, les esprits étant surexcités. Il a donc fait un voeu à la Sainte-Vierge que si le sang ne coulait pas, il ferait ériger une chapelle.

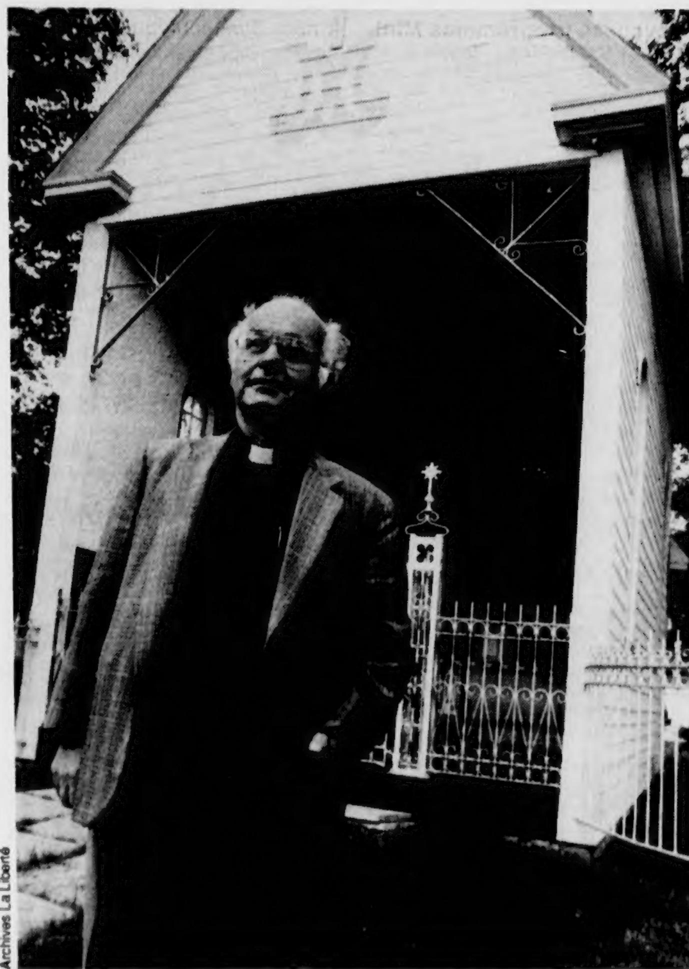
En 1875, la touche finale: la statue de papier mâché, fabriquée par la soeur grise Scholastique Gosselin aidée de la pensionnaire Célina Charette, est installée.

Malgré la dépense considérable pour la paroisse, l'abbé Pierre Gagné est heureux de finalement voir démarrer le projet: «Cette affaire traîne depuis que je suis à Saint-Norbert. Dès mon arrivée en 1983, je voyais que la chapelle se détériorait et me suis dit qu'il fallait faire quelque chose.»

Il a alors fait les premières démarches pour la faire déclarer monument historique, puis pour obtenir des subventions de réparation, accordées seulement cette année.

La paroisse de Saint-Norbert fait appel à la générosité des anciens de Saint-Norbert, des Métis et du public en général.

Karine BEAUDETTE



Archives La Liberté

L'abbé Pierre Gagné devant la chapelle historique.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. **A.T.D.**

SAINT-LAURENT

Les parents veulent aussi un programme français

La Division scolaire du Cheval-Blanc a convoqué une réunion le 4 août à l'école de Saint-Laurent à la suite d'une demande d'un comité de parents de rétablir un programme français dès septembre 1993.

En mai dernier, les parents dont les enfants sont inscrits au programme d'immersion français à Saint-Laurent ont tenu une réunion afin d'élire un comité. Depuis ce temps, le comité a tenu plusieurs réunions pour préciser ses priorités et ses besoins.

Dans le but de rétablir le programme français à Saint-Laurent, le comité a rédigé une lettre à la Division scolaire. Une pétition signée par la majorité des parents (sauf quatre) a également été envoyée via le commissaire local, Guy Dumont.

Bien que la Division ait reçu la letttre et la pétition le 20 juillet, il semble que les commissaires n'ont pas bien saisi l'importance et la validité des documents, explique Brigitte Carrière de Saint-Laurent, puisqu'ils ont cru bon de ne pas respecter la requête du comité et des requérants en convoquant ces derniers à une réunion afin d'apporter des clarifications à la demande.

«Nous trouvons cela tout à fait aberrant que la Division scolaire ne tienne pas compte de rôle du comité de parents en tant que représentants élus des parents, et veuille plutôt rencontrer tous les parents.»

L'article 79(3) de la Loi sur les écoles publiques stipule que «... sur requête des parents de ces élèves demandant l'usage de l'anglais ou du français, selon le cas, comme langue d'enseignement, la commission scolaire doit... » fournir un tel programme. Cet article ne stipule pas «... sur requête et après avoir consulté davantage...»



PARLONS DROIT
Le Manitoba adopte enfin son projet de loi sur la gestion scolaire - Historique

Avant-propos du président de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, Me Rhéal E. Teffaine, c.r.

Le 27 juillet dernier, l'Assemblée législative du Manitoba a adopté le projet de loi 34, Loi modifiant la loi sur les écoles publiques. Cette loi représente une étape importante dans la reconnaissance des droits de la minorité francophone à l'éducation dans sa langue. L'Association des juristes d'expression française du Manitoba a suivi de près ce dossier important depuis que les tribunaux en furent saisis.

Afin de mieux situer ce dossier, l'Association a décidé d'offrir aux lecteurs et aux lectrices de La Liberté une analyse du dossier de la gestion scolaire. L'étude préparée par le juriste manitobain, Maître Guy Jourdain, sera publiée en quatre volets.


Me Rhéal Teffaine, c.r.

Dans le premier volet, nous examinerons les antécédents historiques et juridiques de l'enseignement en français au Manitoba et offrirons un résumé des décisions de la Cour d'appel du Manitoba et de la Cour suprême du Canada en ce qui concerne la portée de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Les deuxième et troisième volets comporteront une analyse du projet de loi et du mandat confié au Groupe de mise en oeuvre, tandis que le quatrième volet portera sur des questions d'ordre terminologique.

Les commentaires et opinions exprimés dans les textes qui suivront sont ceux de l'auteur et non pas de l'Association.

L'Association des juristes d'expression française du Manitoba est un organisme sans but lucratif qui a comme objectifs la promotion des services en français dans les domaines juridique et judiciaire, la sensibilisation du public francophone aux droits linguistique et la vulgarisation du droit.

Les publi-reportages de l'Association sont rendus possibles grâce à l'appui financier du secrétariat d'État du Canada.

I) Rappel historique

A) CONFESSIONALITÉ DES ÉCOLES

Au moment de l'entrée du Manitoba dans la fédération canadienne en 1870, les habitants de la colonie de la Rivière-Rouge obtiennent des garanties en matière de confessionalité des écoles. Ces garanties figurent à l'article 22 de la *Loi de 1870 sur le Manitoba*, lequel reprend presque textuellement le libellé de l'article 93 de la *Loi constitutionnelle de 1867*.

En 1871, l'Assemblée législative du Manitoba adopte la première loi scolaire de la province et instaure un système confessionnel fondé sur la séparation complète du réseau catholique et du réseau protestant.

En 1890, le gouvernement Greenway décide de déconfessionaliser et d'angliciser le système scolaire. Il établit donc un seul réseau d'écoles non confessionnelles et il interdit l'enseignement en français de même que l'enseignement du français et de la religion.

Les catholiques décident de porter l'affaire devant les tribunaux (arrêt *Barrett c. Ville de Winnipeg*). Le dossier se rend jusqu'au Comité judiciaire du Conseil privé à Londres qui déboute les catholiques en statuant que la loi de 1890 ne porte pas atteinte à leurs droits et privilèges. Les auteurs Chevrette et Marx n'hésitent pas à dire que «l'arrêt *Barrett* défie toute logique juridique».

Les catholiques veulent par la suite se prévaloir du mécanisme d'appel au Gouverneur général en conseil que prévoit le paragraphe 22(2) de la *Loi de 1870 sur le Manitoba*. De manière à éviter de devoir trancher la question immédiatement, le Gouverneur général en conseil adresse un renvoi à la Cour suprême du Canada pour faire clarifier les pouvoirs dont il dispose en vertu de l'article 22. Le renvoi en cause est généralement appelé l'affaire *Brophy c. Procureur général du Manitoba*.

Le dossier se rend à nouveau au Comité judiciaire du Conseil privé qui décide que l'appel auprès du Gouverneur en conseil est bien fondé.

Ainsi, le 21 mars 1895, le gouvernement fédéral adopte un décret enjoignant le gouvernement et la législature du Manitoba de rétablir les droits et privilèges des catholiques et protestants auxquels la loi de 1890 avait porté atteinte. Le gouvernement et la législature du Manitoba refusent de donner suite au décret, ce qui force le gouvernement fédéral à déposer un projet de loi réparatrice. Le projet de loi réparatrice donne lieu à un débat houleux en chambre et n'est jamais adopté.

La question des écoles manitobaines se trouve au coeur de la campagne fédérale de 1896 et contribue à faire élire Laurier qui favorise une solution de compromis. Ainsi, peu après l'élection du nouveau gouvernement fédéral, le compromis Laurier-Greenway est conclu, lequel permet l'enseignement dans les langues autres que l'anglais (ce qui met le français sur le même pied que le polonais, l'ukrainien, l'allemand, etc.) et l'enseignement d'un cours de religion après les heures normales d'école.

En 1916, le compromis Laurier-Greenway est carrément aboli, et les francophones doivent en quelque sorte «prendre le maquis» pour continuer à faire instruire leurs enfants en français.

La question de la confessionalité des écoles ne fait pas l'objet de débats judiciaires par la suite.

Il est important de noter qu'à peu près en même temps que l'abolition du compromis Laurier-Greenway, le Comité judiciaire du Conseil privé rend sa décision dans l'affaire Mackell provenant de l'Ontario et statue que les droits prévus par l'article 93 de la *Loi constitutionnelle de 1867* ne comportent aucune garantie en ce qui a trait à la langue d'enseignement.

Ainsi, sur le plan de la langue, la protection de la confessionalité des écoles s'avère un mirage, un coup d'épée dans l'eau.

Voir sur la question des écoles confessionnelles au Manitoba l'excellent article intitulé «Law, Politics and the Manitoba School Question: Supreme Court and Privy Council» publié par le professeur Gordon Bale dans la Revue du Barreau canadien en septembre 1985.

B) LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Après son abolition officielle en 1916, l'enseignement en français continue dans la clandestinité et recommence à être reconnu graduellement à partir des années 1950.

En 1970, le projet de loi 113 modifie la loi scolaire en déclarant que le français et l'anglais sont les langues d'instruction dans les écoles publiques du Manitoba.

En 1982, la *Charte canadienne des droits et libertés* vient reconnaître constitutionnellement le droit des Franco-Manitobains de faire instruire leurs enfants en français au Manitoba.

En 1988, le Conseil des ministres du Manitoba adresse un renvoi à la Cour d'appel du Manitoba en vue de déterminer la mesure dans laquelle les dispositions de la *Loi sur les écoles publiques* qui portent sur l'enseignement en français se conforment à la *Charte canadienne des droits et libertés*.

La Cour d'appel du Manitoba rend sa décision en février 1990 et statue notamment que l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* n'accorde pas aux francophones le droit de gérer leurs propres écoles. À peine quelques semaines plus tard, la Cour suprême du Canada rend son jugement dans l'affaire *Mahé* et reconnaît aux minorités de langue officielle le droit de gérer leurs propres écoles.

Le gouvernement du Manitoba établit quelques mois plus tard un groupe de travail, présidé par M. Edgar Gallant, qui a pour mandat de recommander un modèle de gestion qui réponde aux exigences de l'article 23 de la *Charte* de même qu'aux besoins de la population manitobaine. Le groupe de travail remet son rapport unanime en 1991 et le gouvernement du Manitoba s'engage peu de temps après à appliquer les recommandations qui y figurent.

Dans son rapport, le groupe de travail recommande notamment la création d'une seule commision scolaire francophone qui se verrait confier le mandat de gérer l'ensemble des écoles dispensant des programmes de français langue première, à l'échelle de la province. Or, certains éléments au sein de la collectivité francophone s'opposent à cette idée et exercent des pressions politiques en veut de faire diminuer l'ampleur de la compétence à accorder à la commision scolaire francophone.

En mars 1992, le gouvernement annonce le modèle de gestion qu'il entend mettre en oeuvre. Les parents francophones dénoncent ce modèle en raison du fait que les commissions scolaires anglophones continueraient à pouvoir gérer les programmes de français langue première. Selon le modèle proposé par le gouvernement, la commission scolaire francophone constituerait en effet une coquille vide à laquelle les écoles francophones pourraient adhérer une à une.

Les parents décident donc de réactiver l'appel qu'ils avaient interjeté à la Cour suprême du Canada en ce qui a trait à la décision rendue par la Cour d'appel du Manitoba en février 1990.

Après avoir entendu les parties en décembre 1992, la Cour suprême du Canada rend sa décision le 4 mars 1993 en soulignant l'obligation qui incombe au gouvernement du Manitoba de mettre en place, sans retard, un régime scolaire permettant à la minorité francophone d'exercer pleinement ses droits, y compris en matière de gestion.

En mai 1993, la ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba dépose en chambre le projet de loi 34 qui s'intitule Loi modifiant la loi sur les écoles publiques (gestion des écoles françaises). Ainsi, plus de 100 ans après l'abolition de leurs droits en matière de confessionalité et plus de 10 ans après l'entrée en vigueur de la Charte, les parents francophones sont sur le point de récupérer les outils dont ils ont bénéficié durant le bref intervalle de 1870 à 1890.

II) Renvoi relatif à la Loi sur les écoles publiques du Manitoba

A) CARCAN PROCÉDURAL

Il faut bien comprendre que l'appel interjeté auprès de la Cour suprême du Canada portait sur l'avis que la Cour d'appel du Manitoba avait rendu en février 1990, de manière à répondre aux questions posées dans le décret adopté par le Conseil des ministres du Manitoba en 1988. Ainsi, sur le plan strictement procédural, l'appel ne se rattachait en aucune manière au modèle de gestion annoncé par le gouvernement du Manitoba en mars 1992.

La Cour suprême du Canada n'était donc pas en mesure de se prononcer directement sur les aspects contentieux du modèle de gestion proposé par le gouvernement du Manitoba.

B) LIEUX PHYSIQUES DISTINCTS

A l'instar de la Cour d'appel du Manitoba, la Cour suprême du Canada a reconnu le droit général des parents francophones de faire instruire leurs enfants dans des établissements ou des lieux physiques distincts. En d'autres termes, une même école ne pourrait abriter à la fois un programme d'enseignement en français destiné aux francophones (programme de français langue première) et un programme d'enseignement en français destiné aux anglophones (programme d'immersion) ou encore un programme d'enseignement en français destiné aux francophones et un programme d'enseignement en anglais destiné aux anglophones, assorti d'un cours de français de base (programme anglais ordinaire).

Comme elle n'était pas appelée à se prononcer sur une situation de faits précise, la Cour s'en est tenue à affirmer que la mise en oeuvre de ce droit général devait dépendre des circonstances pédagogiques et financières particulières à chacune des régions de la province et devait en définitive se rattacher à l'application de la méthode du critère variable qui avait été élaborée dans l'arrêt *Mahé*.

C) CONSEIL SCOLAIRE AUTONOME

La Cour suprême du Canada reconnait que le nombre d'élèves francophones au Manitoba justifie, dans certaines régions de la province, l'établissement d'un conseil scolaire francophone distinct.

Le conseil scolaire francophone en cause jouirait du pouvoir exclusif de gérer les écoles qui lui seraient confiées selon le régime scolaire adopté par la province.


Me Guy Jourdain

Bien qu'elle refuse d'énoncer les éléments précis qui devraient faire partie du régime scolaire offert à la minorité francophone, la Cour suprême souligne l'obligation incombant au gouvernement du Manitoba de légiférer sans tarder en vue de mettre sur pied un régime scolaire conforme aux exigences de l'article 23.

D) EXCLUSIVITÉ DU DROIT DE GESTION

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, la question de l'exclusivité du droit à la gestion constituait la principale pierre d'achoppement dans le modèle de gestion annoncé par le gouvernement du Manitoba.

Il est essentiel de bien faire la distinction entre les deux types d'exclusivité suivants: le droit exclusif de la commission scolaire francophone de gérer tous les programmes de français langue première, dans l'ensemble de la province, et le pouvoir exclusif de la commission scolaire francophone de gérer les programmes de français langue première que le gouvernement décide de lui confier, en fonction de la volonté exprimée par la majorité des parents concernés.

La Cour suprême reconnaît uniquement le droit exclusif de la commission scolaire francophone de gérer les programmes qui lui sont confiés par le gouvernement. Elle ouvre expressément la porte à la possibilité que des commissions scolaires anglophones continuent à gérer des programmes de français langue première. Elle s'exprime comme suit à ce sujet: «Par exemple, si la province décide d'offrir aux parents d'un groupe linguistique minoritaire un choix d'écoles où sera dispensée l'instruction dans la langue de la minorité, elle ne doit pas le faire aux dépens de services offerts par un conseil scolaire de langue française ni empêcher ce conseil d'offrir des services reposant sur le principe d'égalité que je viens de décrire.»

Soulignons l'importance que revêt sur le plan pratique l'avertissement donné par la Cour suprême, selon lequel la prestation de programmes de français langue première par des commissions scolaires anglophones ne doit pas porter atteinte à la prestation de programmes de même nature par la commission scolaire francophone. En effet, il nous apparaît vraisemblable à première vue que, dans bien des petites localités, il ne soit pas économiquement réalisable d'offrir simultanément un programme de français langue première dispensé par la commission scolaire francophone et un programme de français langue première dispensé par une commission anglophone. L'obligation de ne pas porter atteinte aux programmes offerts par la commission scolaire francophone devrait donc dans les milieux en cause exclure la possibilité que certains programmes de français langue première continuent à relever d'une commission scolaire anglophone.

(à suivre)

Quoi de neuf?



pour enfants

La bibliothécaire pour la section des enfants à Saint-Boniface, Édith Boulet, propose des livres éducatifs pour les enfants de tous les âges cette semaine.

Le livre ***Pourquoi le Tiers-Monde? Manuel à l'usage des jeunes générations*** a été créé par des organismes intéressés à dissiper des fausses idées sur l'aide à apporter aux populations démunies.



«On nous explique le pourquoi de la faim, la misère, l'importance des forêts tropicales, le non-respect des droits de l'homme, la violence et la régression. Les sujets sont bien traités, simplement sans discours. Les faits sont présentés clairement et avec intérêt.»

Les malheurs de Suzanne vient de la collection «Le dire avec des mots». Cette collection aborde les problèmes des enfants par une approche simple, réaliste et rassurante.



Destiné aux enfants de six à dix ans, Les malheurs de Suzanne aborde la vie d'une petite fille dont les parents ont divorcé.

On peut aussi retrouver, dans la même collection, ***Le grand déménagement, Marie a peur de la nuit et Laura est timide.***

La collection Mes premières légendes comprend l'oeuvre de Gilles Ragache et de Sylvie Chrétien, ***Les Couleurs.***

«C'est plutôt pour les enfants de cinq ans et plus. C'est un livre qui est abondamment illustré et d'une simple approche. Les sujets des auteurs varient grandement; on parle du printemps, des baleines, des géants, des fées et de l'hiver», souligne Édith Boulet.

Nicole BELISLE

CULTUREL

La carrière de Daniel Lanois

Entre U2, Jolie Louise et Peter Gabriel

Le magazine Rolling Stone, sorte de bible du rock, a déjà consacré U2 comme LE groupe des années 80. Et tous les fans de Peter Gabriel vous diront quel artiste complet il est, quel sorte de phare il a été depuis les tout débuts du groupe Genesis en 1969, sans oublier ses performances en solo.

Mais derrière ces grands noms se cachent des techniciens qui sont aussi des artistes inspirés. Et parmi ceux-là se trouve Daniel Lanois.

Né à Hull, Québec, mais habitant Londres, Angleterre, il a travaillé dans l'ombre de musiciens célèbres avant de sortir coup sur coup deux albums qui le projettent à l'avant-plan de la scène musicale.

Voilà le technicien devenu poète, le producteur devenu auteur-compositeur-interprète. C'est un long chemin parcouru depuis son enfance à Hull, où il a vécu dix ans avant que la famille ne déménage à Hamilton, en Ontario, où, «par amour de la musique», ce «self-thought» musicien s'est installé un studio dans le sous-sol de la maison familiale.

«Ça m'a permis d'apprendre quelles étaient mes habiletés, dit-il. Et peu à peu le studio a grandi, et parce que j'avais tendance à offrir mon aide aux gens, j'ai reçu des invitations à travailler avec eux...»

Eux, ce sont d'abord des groupes canadiens comme Parachute Club ou Martha and the Muffets, puis Brian Eno, avec qui il a coproduit de nombreux albums de U2 et Peter Gabriel.

C'est à se demander qui est le plus chanceux: les membres de U2 d'avoir rencontrer Daniel Lanois, ou Daniel Lanois d'avoir croisé les routes de ces artistes?

«Ils ont été chanceux d'avoir quelqu'un qui était engagé, répond-il, qui croyait en la valeur du travail, qui croyait que les bonnes idées allaient monter à la surface.

«Mais c'est aussi un travail de collaboration, un peu comme une route à deux voies. Pour obtenir des résultats, il faut de la générosité des deux côtés, et du respect. C'est comme un mariage réussi!»

Gagnant d'un trophée Grammy pour la production de l'avant-dernier album de U2, Achtung Baby, Daniel Lanois définit ainsi son travail de producteur: «C'est comme apprendre à monter à bicyclette. Une fois qu'on a compris et qu'on sait utiliser la technique, tout le reste concerne les émotions.

«Et ça c'est ma job: identifier la colère, la joie, la mélancolie, et amener ces émotions à l'attention des autres. Bref, c'est un travail de concentration, de direction, de prise de décision.»

Il y a environ dix ans, Daniel Lanois s'est mis à écrire de la poésie, les dimanches. «Mon cahier s'épaississait. Je me suis rendu compte que quelques-uns de ces textes devaient devenir des chansons. Et il ne m'est jamais venu à l'esprit que ces chansons pouvaient être chantées par quelqu'un d'autre.»

C'est ainsi qu'est né l'album Acadie, dans lequel il interprète une chanson en français: Jolie Louise.

«C'est l'histoire de ma mère, dit-il, comme Oh Marie sur l'album For The Beauty of Wynona est l'histoire de mon grand-père. J'écris en français quand l'histoire à raconter est française. Ces deux chansons racontent des histoires de migration du Québec vers l'Ontario.»

Daniel Lanois n'a plus vraiment souvent l'occasion de pratiquer sa langue maternelle, et l'entrevue s'est déroulée surtout en anglais. «Je suis français, dit-il cependant (en français). Même si j'ai vécu longtemps à Hamilton, je ne crois pas avoir fait mienne la culture de l'Ontario. Je sens que mes racines sont davantage au Québec.»


photo: Sylviane Lanthier

Daniel Lanois, entre le français et l'anglais, le Québec et l'Ontario, l'Europe et la Nouvelle-Orléans, l'arrière et l'avant-scène: un homme en éternelle migration.

Et bien qu'il possède une maison en Angleterre, sa musique trouve ses racines à la Nouvelle-Orléans, d'où proviennent ses musiciens. «La plupart des rythmes de la musique actuelle proviennent du sud des États-Unis.»

Et ses sources d'inspiration? «Les chansons que je préfère racontent des histoires simples, partent d'une imagerie sans prétention mais en s'inscrivant dans des préoccupations plus vastes: L'amour, la politique, une sorte de philosophie sociale.

«N'importe quel sujet qui nous inspire devrait être approché par cette petite voie. Un exemple: le film Paris Texas est l'histoire de deux personnes qui ont formé un couple, mais le film dit un tas de choses à propos de la prostitution, de la vie de couple, etc.»

Arrivé à Winnipeg dans son autobus trois heures avant la prestation de son spectacle dans le cadre de l'événement Another Road Side Attraction le 29 juillet, Daniel Lanois affichait le calme d'un vieux pro.

«J'ai encore un rêve, dit-il, c'est d'arriver à écrire des textes de chansons aussi achevées que l'ont fait certains de mes idoles (Bob Dylan et Leonard Cohen par exemple). C'est pour moi le territoire où je peux encore me livrer à de l'exploration.»

Sylviane LANTHIER



Jean-Paul Cloutier: 15 ans de Folklorama. photo: Sylviane Lanthier

Folklorama

Les 15 ans de Jean-Paul

Qu'est-ce que la pavillon canadien-français vient faire dans Folklorama? Après tout, les Canadiens français ne représentent pas une ethnie ou un pays, comme peuvent le faire les pavillons bulgare, italien ou irlandais. Cette question, l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge se la posait il y a 15 ans, à la veille de sa première participation à Folklorama.

«Nous avons décidé d'y aller parce que c'était intéressant au point de vue culturel», rappelle Jean-Paul Cloutier, qui en est lui aussi à sa quinzième participation à l'événement annuel.

«Dès le début, ç'a été un succès», lance le coordonnateur artistique de la troupe. La participation de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge a contribué à faire connaître la troupe, ainsi que la culture canadienne-française. Et avec les années, le pavillon et les revenus qu'il génère ont fait partie de la programmation de l'Ensemble: «Pour nous, c'est une activité de financement, explique Jean-Paul Cloutier. Mais on ne sait jamais à l'avance combien de profits ça va générer. Ça peut aller de 6 000 $ à 13 ou 14 000 $, selon le nombre de personnes qui visitent le pavillon.»

L'organisation du pavillon, l'animation, la préparation de la nourriture et le service nécessitent quelque 50 bénévoles chaque jour. «Certains restent toute la semaine et sont aussi dévoués que nous! Certains reviennent chaque année. Les artistes sont également bénévoles, mais ils savent qu'ils bénéficieront indirectement des profits.»

Le côté spectacle est assuré par la troupe, qui mobilise dix musiciens et 18 danseurs et chanteurs pour l'occasion. «Le contenu est canadien-français. Et s'il s'agit de danses traditionnelles, les arrangements musicaux, de Claude de Moissac, sont originaux.»

Le coordonnateur artistique mentionne que la troupe exécute cette année encore une des pièces favorites du public, La danse des ballets, ainsi qu'une pièce nouvelle, «sorte d'échange entre les instruments de percussion et les claquettes.»

Le pavillon canadien-français bat son plein chaque soir jusqu'au 7 août, du 18 h à minuit, au Centre culturel franco-manitobain. Les spectacle et repas ont lieu dans la salle Jean-Paul-Aubry, tandis que l'exposition occupe la Galerie. Organisée connjointement par le Musée de Saint-Boniface et le CCFM, l'exposition montre une chambre à coucher typique d'une famille canadienne-française en 1927.

«La scène montrée se passe un dimanche, explique Jacqueline Comeau, du Musée. Ovide Cadrant et son épouse (noms fictifs) se préparent à aller à la messe, puis à fêter la Saint-Jean-Baptiste.» On peut voir les vêtements du dimanche de l'époque, le mobilier de chambre, un appareil photo, etc.

Sylviane LANTHIER

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✔ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boulevard Provencher, 233-8972): ***Roger Fournier et Claude Desorcy*** (folklore, grass roots) les 6 et 7 août (3 $); ***Folklorama***, dans la salle Jean-Paul-Aubry, le pavillon canadien-français jusqu'au 7 août, puis le pavillon des Caraïbes du 8 au 14 août.

✔ ***Traditions d'Ukraine***, une soirée de musique comme dans les vieux pays. Le 8 août à 19 h 30 au lieu historique national de La Fourche. Entrée gratuite.

✔ Dans la série «Out to lunch»: ***Million Civilians*** (le rythme à l'honneur) à midi le 11 août sur la promenade de la bibliothèque du Centenaire (en cas de pluie, dans l'auditorium Skywalk). Entrée gratuite.

THÉÂTRE

✔ La troupe Théâtre du patrimoine présente la série estivale ***Contes des deux rivières*** au lieu historique de La Fourche. À l'affiche: «À l'époque des Nor'westers» relate la naissance de la nation métisse et «Que règne la justice à la rivière Rouge»?, raconte l'histoire du premier magistrat de la Terre de Rupert. Représentations les mercredi et jeudi à 12 h 15, le vendredi à 12 h 15 et à 19 h 30 et les samedi et dimanche à 13 h et à 15 h. Entrée gratuite.

✔ Le nouveau Rainbow Stage, seul théâtre extérieur permanent du Canada, présente la comédie musicale ***Fiddler on the Roof*** jusqu'au 22 août. Une troupe entièrement manitobaine raconte l'histoire de l'immigrant Tevye the Milkman, sujet toujours d'actualité. Les billets (entre 7,50 et 16,50 $ plus TPS et frais d'agence) sont disponibles aux comptoirs Ticketmaster (780-3333).

EXPOSITIONS

✔ Dans le cadre de Folklorama, le Musée de Saint-Boniface, l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge et le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) ont recréé une chambre de la maison d'Ovide Cadrant telle qu'elle était en 1927. L'exposition Les ***Canadiens français du Manitoba*** est accompagnée de démonstrations d'arts et métiers traditionnels. Dans la galerie du CCFM jusqu'au 7 août.

✔ ***Plumes et pacotilles: une exposition de symboles d'indianité*** est en vedette au Musée de l'homme et de la nature (190, avenue Rupert) jusqu'au 3 octobre. L'exposition bilingue, montée par le Centre culturel Woodland de Brantford (Ontario) explore l'évolution des stéréotypes rattachés aux autochtones. Entrée à la salle Alloway: 1 $.

✔ Les expositions du Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial): ***Indigena*** jusqu'au 29 août; ***Black and White: Ceramics in contrast*** jusqu'au 26 septembre; ***Multiple realities: images of shamanic transformation*** jusqu'au 8 août; ***Inuit Art: the first decade*** (1949-59) jusqu'au 17 août. Entrée: 5 $ pour familles, 3 $ pour adultes, 2 $ pour aînés et étudiants et gratuite pour les membres et les enfants de 12 ans et moins. Entrée gratuite le mercredi.

✔ ***Science at the Malls***, l'exposition itinérante du Musée de l'homme et de la nature, est au centre commercial Grant Park jusqu'au 7 août.


Archives La Liberté

Folklorama se déroule un peu partout à Winnipeg jusqu'au 14 août. Deux nouveaux pavillons: Down Under (Australie-Nouvelle Zélande) et l'Amérique latine tropicale.

ENFANTS

✔ Pour l'été, le Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary) propose des programmes familiaux tous les jours de la semaine à 11 h et à 14 h: ***L'abeille et la fleur*** (la fabrication du miel) chaque lundi et mercredi, ***Les monstres du marais*** (les insectes aquatiques) chaque mardi et jeudi, ***Quoi de nouveau dans ton coin coin?*** (les canards) chaque vendredi. Chaque dimanche jusqu'en août, on peut se balader en voiture tirée par des chevaux (2 $). Entrée: 3,25 $ pour les non-membres, 2,25 pour les aînés et les étudiants. Renseignements: 989-8355.

✔ Le Musée de l'homme et de la nature (190, avenue Rupert) organise des activités pour enfants pendant les mois de juillet et août. Entre autres, ***le sentier Dino*** tous les jeudis de 10 h à 11 h 30, ***la robotique*** les 14 et 28 août de 12 h à 14 h, ***les détectives «verts»*** le 10 août de 9 h à 16 h et ***la science du vol plané*** les 7 et 21 août de 12 h à 14 h. Renseignements et inscriptions: 988-0626.

✔ Le musée St.James-Assiniboia (3180, avenue Portage) propose une activité de bricolage ***Diaries and Dolls*** jusqu'au 8 août, de 10 h à 17 h. L'activité est gratuite avec le prix d'entrée au musée: 1 $ pour adultes, 50 cents pour aînés et enfants. Renseignements: 888-8706.

✔ Au lieu historique national de La Fourche: ***jeux et activités*** avec le Service canadien des parcs et l'Association des bénévoles du Lower Fort Garry tous les samedis de 10 h 30 à midi; ***Kate Ferris*** chante des airs du début de la colonie le 6 août de 10 h à 11 h. Les activités se déroulent à l'amphithéâtre ou sous la tente blanche et jaune à proximité. Entrée gratuite.

✔ Le ***Musée des enfants du Manitoba*** est ouvert de 9 h 30 à 17 h du lundi au vendredi et de 11 h à 17 h les samedi, dimanche et jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres, 2,95 $ pour adultes et 2, 50 $ pour enfants, étudiants et aînés.

CAMPS D'ÉTÉ

✔ Le Collège universitaire de Saint-Boniface accueille de jeunes étudiants pendant l'été. Les camps de jour ***Mini-SAC*** pour les 4 à 6 ans se déroulent du 9 au 13 août et du 23 au 27 août; ***SAC d'été*** pour les 7 à 12 ans (ateliers de théâtre, beaux-arts, science, journalisme et de sports) du 16 au 27 août; ***Camps sportifs*** pour les 12 à 14 ans du 9 au 13 août (basket-ball) et du 23 au 27 août (volley-ball). Inscriptions (95 $ pour Mini-SAC et Camps sportifs, et 155 $ pour SAC d'été): 233-0210.

✔ Le Conseil jeunesse provincial propose un ***camp de canotage*** au lac Big Whiteshell pour les jeunes de 13 à 16 ans. Du 16 au 20 août. Renseignements et inscription (175 $): 237-8947. Maximum de 20 places.

✔ Pendant ***une semaine de jeux et d'activités***, le Musée de l'homme et de la nature explore différents domaines scientifiques pour découvrir ce qu'ils nous apprennent de notre environnement. Du 9 au 13 août de 9 h à 16 h.

FILMS

✔ À l'affiche au Cinéma 3 (à l'angle des rue Sherbrooke et Ellice) du 6 au 12 août, à 19 h 30 et à 21 h 30: le réalisateur Kenneth Branagh a porté à l'écran une pièce de Shakespeare, ***Much Ado About Nothing***. Entrée: 5 $, 4 $ pour étudiants et 1 $ pour aînés et enfants.

✔ La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente ***Calendar*** d'Atom Egoyan, le triangle amoureux entre un photographe travaillant en Arménie, son épouse et le chauffeur de leur véhicule. Du 6 au 12 août à 19 h 30 et à 21 h 30. Entrée: 5 $, 4 $ pour étudiants et 3,50 $ pour membres.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

L'équitation

Au trot avec Réal Bruneau

Ayant été élevé avec des chevaux, l'équitation a toujours été chose naturelle pour Réal Bruneau. Depuis 15 ans, ce natif de Saint-Pierre-Jolys partage ses connaissances et son amour pour les chevaux avec des jeunes du club 4-H de la région.

«Ma femme Yvette était très impliquée avec le club. Elle m'a demandé de venir enseigner un peu d'équitation aux jeunes . Je pensais le faire juste une couple de fois mais finalement, les jeunes ont tellement aimé l'expérience que j'ai décidé de continuer. Il faut dire que moi aussi j'aime ça!»

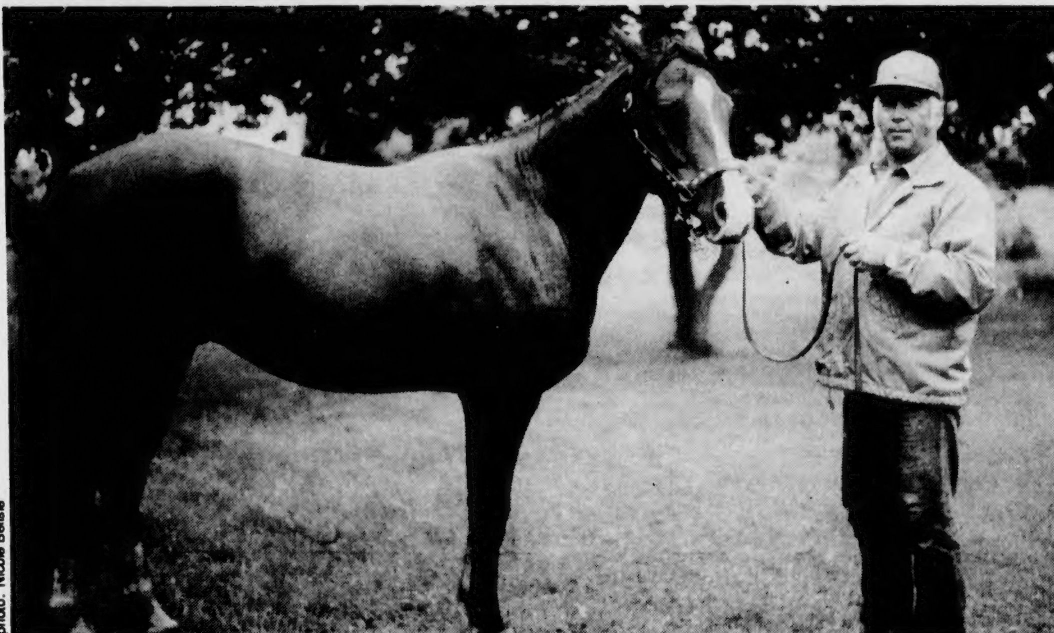


photo: Nicole Belisle

Réal Bruneau et sa jument de trois ans: «Il faut être dévoué pour connaître du succès. L'équitation demande une collaboration entre le cavalier et le cheval.»

Les techniques de base, la sécurité et les soins à apporter au cheval sont tous des éléments à apprendre avant de se considérer comme un véritable cavalier. «Au club on essaie de donner aux enfants un aperçu général de l'équitation, explique Yvette Bruneau. Il y a tellement de petites choses à apprendre. On leur montre comment laver et seller le cheval, clipper les ongles, soigner les sabots, monter et descendre de l'animal.»

«Cette année on n'a pas été aussi impliqué à cause de la température, souligne Réal Bruneau. C'est pas aussi plaisant quand il pleut tout le temps.»

Le couple était occupé dernièrement aux Folies Grenouilles à organiser et à juger les compétitions d'équitation. «Le plus gros obstacle c'est de rester créatif en organisant les compétitions, mentionne Yvette Bruneau. Sinon, les routines deviennent répétitives pour les concurrents.»

«C'est la précision et l'exécution des mouvements qui sont jugées, ajoute le charpentier de profession. On regarde non seulement le cavalier mais le cheval aussi. Si un n'est pas aussi bon que l'autre, c'est simple: il n'y aura pas de ruban.»

L'équitation chez la famille Bruneau est devenue une tradition. Les six enfants Bruneau s'y intéressent depuis qu'ils sont très jeunes. «Tu cherches pour beaucoup de troubles si toute la famille ne s'y intéresse pas, explique Yvette Bruneau. Puisque c'est un sport qui exige tellement de temps et d'argent, s'il y a une personne qui est contre, c'est gâché pour tout le monde.»

Réal Bruneau ajoute qu'il faut être vraiment dévoué au sport pour vouloir défrayer les coûts qu'il comporte: «Un cheval peut coûter entre 2 000 et 3 000 $. Ensuite, ça prend la selle qui vaut environ 600 $, la bride et les couvertes à 75 $ chaque, une remorque pour transporter les chevaux à 2 500 $ et finalement, tes propres vêtements qui peuvent te coûter près de 300 $. Tu ne peux jamais gagner assez d'argent aux compétitions pour récompenser les frais de départ.»

Pendant plusieurs années, le succès aux compétitions provinciales durant l'été a été une autre tradition pour les Bruneau. Le père de famille avoue que pour eux, la motivation derrière l'entraînement a toujours été de remporter la victoire. «Quand on s'y mettait vraiment, on s'attendait à gagner. Si on revenait d'une compétition sans trophées ou rubans, on s'entraînait dix fois plus pour la compétition de la semaine suivante.

«Pour être vraiment bon et pour connaître du succès, il faut être très sérieux. La préparation d'une cheval pour une compétition comprend au moins deux mois d'entraînement intensif. Au courant du premier mois, le cheval devrait être entraîné tout les jours pendant une heure. Après quatre semaines, on peut réduire les répétitions à cinq fois par semaine.»

Au grenier de la maison des Bruneau, plus de 100 trophées et 1 000 rubans sont entreposés. Maintenant, Réal et Yvette Bruneau se contentent de part-iciper aux randonnées organisées partout au Manitoba par le Club Broken Busters. «Les compétitions d'équitation sont plutôt destinées pour les jeunes adultes, rapporte Réal Bruneau. On aime garder ça plus relaxe ces jours-ci. Les petites excursions en fin de semaine sont assez pour nous garder contents.»

Nicole BELISLE



Ses 2e Jeux du Canada

Lisa Gosselin, âgée de 20 ans, participera aux Jeux du Canada à Kamloops (C-B) pendant la semaine du 8 août. Membre de l'équipe féminine de hockey sur gazon, la native de Saint-Malo s'attend à une bonne performance de l'équipe cette année: «Ça fait plusieurs années qu'on joue ensemble donc on se connaît très bien sur le terrain. Je m'attends à ce qu'on se classe parmi les cinq premières équipes». L'étudiante en éducation physique à l'Université du Manitoba se rend aux Jeux du Canada pour la deuxième fois. En 1989, elle était allé à Saskatoon. En 1990, elle était aussi aux Jeux de l'Ouest canadien à Winnipeg.

Pèlerinage diocésain annuel

à la Grotte de SAINT-MALO

le dimanche 15 août 1993

sous la présidence de Mgr. Antoine Hacault
Archevêque de Saint-Boniface

11 h 00: messe solennelle
14 h 30: heure de prière
16 h 00: messe

À cause du manque de prêtres, il n'y aura pas de confessions sur les lieux. On vous recommande de vous confesser dans votre paroisse.

BIENVENUE À TOUS!

CONIFAIR AVIATION INC. EXERÇANT SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM DE TRANSPORT AÉRIEN ROYAL/ROYAL AIRLINES

AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN

no 930975 WR au rôle:
Dossier no M 4205/C118-4-14

Conifair Aviation Inc. exerçant son activité sous le nom de Transport Aérien Royal/Royal Airlines a présenté une demande à l'Office national des transports du Canada pour une licence afin d'exploiter un service intérieur de vols affrétés (classe 4) pour le transport de personnes et de marchandises à partir d'une base située à Winnipeg (Manitoba) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes E, F, G et H.

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé peut faire une intervention contre cette demande suivant les modalités fixées dans les Règles générales de l'Office national des transports du Canada. L'intervention doit être déposée auprès du Secrétaire de l'Office au plus tard le **7 septembre 1993**. Une copie de l'intervention doit être signifiée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire devra se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messager, à l'Office national des transports du Canada au 3e étage, 350 - Troisième avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7, ou par télécopieur au (306) 975–5206.

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Kathy Smith au (306) 975–5203.



Transports Canada **Aéroports** | Transport Canada **Airports**

APPEL D'OFFRES

DES OFFRES SOUS PLI CACHETÉ correspondant aux projets ou services décrits ci-dessous, adressées au

spécialiste régional, Services des contrats, **Transports Canada**, Canada Place, 12e étage, Core 1, 9700, avenue Jasper, bureau 1100, Edmonton (Alberta) T5J 4E6

et portant la mention du nom et du numéro de projet, seront reçues jusqu'à 14 h, heure d'Edmonton, à la date limite indiquée. Les documents relatifs à l'appel d'offres pourront être obtenus, moyennant le paiement du dépôt applicable pour chaque ensemble de documents requis, sous forme de chèque fait à l'ordre du Receveur général du Canada, au bureau mentionné plus haut; téléphone : (403) 495-3932, télécopieur : (403) 495-5446.

P R O J E T

NUMÉRO : SV4038W

PROJET : REMPLACEMENT DU TOIT DE LA SOUS-STATION ÉLECTRIQUE (FEC) ET DE LA CASERNE DE POMPIERS DE L'AÉRODROME À L'AÉROPORT DE CHURCHILL – CHURCHILL (MANITOBA)

DATE DE FERMETURE : LE 24 AOÛT 1993

DÉPÔT : 25 $

POUR RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES : ROSEMARIE KOTCH, AGENTE DE CONTRATS – (403) 495-3933

I N S T R U C T I O N S

POUR ÊTRE PRISE EN COMPTE, une offre devra être soumise à l'aide des formulaires fournis par le Ministère et accompagnée du **CAUTIONNEMENT** stipulé dans les documents relatifs à l'appel d'offres. Les offres devraient être présentées dans l'enveloppe prévue à cette fin. Les dépôts pour l'obtention des documents relatifs à l'appel d'offres seront remboursés moyennant le retour desdits documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

L'offre retenue ne sera pas nécessairement la plus basse ni celle qui répond à tel ou tel critère donné.

Canadä

Nécrologies

Albert Alphonse Jobin

Paisiblement le 2 août 1993, à l'hôpital de Saint-Claude à l'âge de 85 ans, est décédé M. Albert Alphonse Jobin, époux bien-aimé de Joanne Pachet de Saint-Claude, Manitoba.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses neufs enfants: Lucien de Saint-Claude, Albert et Lucette de Winnipeg, Arthur, Armand, Henri et Gisèle, Georges et Gisèle de Saint-Claude, Cécile et Robert Deurbrouck, Maurice de Winnipeg, Ernest et Judy de St. Andrews; ses soeurs, Emma Aubin de Montréal et Marie Clandinin de Saint-Claude; ainsi que dix petits-enfants et quatre arrière-petites-filles. Il fut précédé dans la tombe par ses parents, Édouard (1916) et Marie (1984) ainsi que par sa soeur Cécile Lacroix (1991) et ses frères Émile (1971), Édouard (1984) et Arthur (1990).

Albert est né le 16 mars 1908 à Saint-Claude, Manitoba où il travailla la ferme paternelle et comme charpentier jusqu'à sa retraite.

La messe de la Résurrection a été célébrée à 14 heures le mercredi 4 août en l'église de Saint-Claude. La visitation du corps a eu lieu avant la messe.

Les porteurs furent Joanne St. Godard, Diane Stewart, Richard Jobin, Raymond Jobin, Ron Deurbrouck, Suzanne Jobin ainsi que quatre porteurs honoraires, Louanne Melanson, Jacqueline, Janelle et Nicolas Jobin, tous petits-enfants.

La crémation a eu lieu dans les jours qui suivirent le service et l'inhumation au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Adam à Notre-Dame-de-Lourdes.

Au lieu de fleurs, ceux qui le désirent sont priés de faire un don à la mémoire d'Albert au Centre Médical de Saint-Claude. La famille désire remercier sincèrement les docteurs et le personnel de l'hôpital Saint-Claude pour la tendresse et les soins attentifs.

Paul Marcien Lessard

Le 28 juillet 1993, après une courageuse lutte, Paul Marcien, âgé de deux jours.

Il laisse dans le deuil sa mère et son père, Evelyne et Philippe Lessard, un frère, Patrick, une soeur, Carolyne, ses grands-parents, Cécile et Marcien Bosc de Notre-Dame-de-Lourdes, Anna et Roland Lessard de Saint-Boniface, une arrière-grand-mère, Mme Béatrice Léger, plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines.

La messe des anges a été célébrée le samedi 31 juillet 1993 à 10 h en l'église du Précieux-Sang, 200, rue Kenny avec le Rev. père Gérald Labossière, OMI, et M. l'abbé Marcel Damphousse, célébrants. Il y a eu visionnement à 9 h 30 jusqu'à l'heure du service. L'inhumation a suivi au cimetière de Green Acres.

La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire Desjardins. 233-4949.

Ne crains pas.
Je t'ai appelé par ton nom
Tu es à moi.
Tu as du prix à mes yeux
Et je t'aime.

Isaïe 43, 1 - 5

Marcel Lachiver

Avec grande tristesse, la famille annonce le décès de Marcel Lachiver le 27 juillet, 1993, chez lui à Saint-Georges, Manitoba. Âgé de 68 ans, il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Ginette (née Boulanger).

Il manquera beaucoup et laisse un souvenir affectueux à ses dix enfants: ses filles Annick Richardson (Brian), Monique Earle (Bill), Suzanne LeMadec (Patrick), Arlette Laroche (Hubert), et Sandra; ses fils Michel (Jamie), Roger, Pierre, Joël (Francine) et Yvon. Il laisse aussi dans le deuil onze petits-enfants, sa soeur Marie Oulhen (Denis) et son frère Yves (Odette) ainsi que sa belle-mère, Renée Boulanger, et de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines.

Membre de la Légion canadienne à Pine Falls, Marcel a servi avec distinction dans l'armée française pendant la Deuxième Guerre mondiale ainsi qu'en Indochine de 1946 à 1947 où il obtient deux médailles au combat. Il émigra de la Bretagne à Saint-Georges en 1951. Il travailla très fort pour Abitibi-Price jusqu'à sa retraite en 1990. Marcel était très fier de son jardin où il y retrouvait la paix et le bonheur.

Les prières ont eu lieu le samedi 31 juillet 1993 à l'église de Saint-Georges. Les funérailles ont été présidées par l'abbé Réjean Bélanger. Les porteurs ont été André St-Pierre, Albert Allain, Lucien Laroche, Roméo Chevrefils, Jacques Dupont et Gérald Dupont. La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire Sobering de Pine Falls.

MANITOBA ARTS COUNCIL
Arts
CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA

AUTOMNE/HIVER 1993-94

PROGRAMMES DE SUBVENTION ET ENVOIE DES DEMANDES DATES LIMITES

1ER SEPTEMBRE
Subventions d'Expositions
Commande et réalisations de compositions musicales
Production de concerts
Subventions aux artistes du spectacle

15 SEPTEMBRE
Subventions aux arts visuels, volets A, B et C
Subventions aux artisans
Subventions aux écrivains, volets A, B et C

1ER OCTOBRE
Commande et réalisation d'oeuvres théâtrales
Commande et réalisation d'oeuvres chorégraphiques
Production de pièce de théâtre
Subventions aux productions cinématographiques et magnétoscopiques
Subventions aux projects cinématographiques et magnétoscopiques
Subventions aux développements de scénario cinématographiques et magnétoscopiques
InnovArts, volets A et B
Artistes à l'école-Projects de longue durée

15 OCTOBRE
Subventions de fonctionnement aux organismes d'arts du spectacle

1ER NOVEMBRE
Programme des artistes à l'école-demandes des artistes
Subventions de tournée
Répertoire de tournée

1ER JANVIER
Subventions d'Expositions

15 JANVIER
Subventions aux projets de périodiques

1ER FEVRIER
Subventions aux artisans
Subventions aux arts visuels, volets A
Subventions de fonctionnecment, maisons d'éditions

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau suivant:
Conseil des Arts du Manitoba
93, avenue Lombard, bureau 525
Winnipeg (Manitoba) R3B 3B1
No de Téléphone: 945-2237

Le Conseil des Arts du Manitoba est un organisme de la Province du Manitoba, financé par des revenus de loteries et par des fonds provenant du ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté du Manitoba

---

La Paroisse de Saint-Norbert et les Chevaliers de Colomb, conjointement avec le ministère des Affaires Culturelles et du Patrimoine, entreprennent la restauration de la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours. Ces rénovations s'échelonneront sur une période de 12 mois.

La Paroisse fait un appel pressant aux anciens de Saint-Norbert, à tous les Métis, aux personnes intéressées à faire une contribution. Le coût des réparations se chiffrera à 58 227 $. Cette chapelle date de 1875 et les peintures de Constantin Tauffenbach de 1887. C'est tout cela qu'il faut restaurer.

Pour vos dons, un reçu pour usage fiscal vous sera envoyé.

Paroisse Saint-Norbert
80, rue St-Pierre
Saint-Norbert (Manitoba)
R3V 1J8

BOURSES AUX ARTISTES PROFESSIONNELS

Bourses «A»
Destinées aux artistes dont la contribution à leur discipline est reconnue sur le plan national ou international depuis plusieurs années et qui sont toujours actifs.

Dates limites : 1er avril et 1er ou 15 octobre, selon les formes d'art. 15 mai et 15 novembre, ouvrages de non-fiction.

Bourses «B»
Destinées aux artistes qui ont terminé leur formation de base et sont reconnus comme professionnels.

Dates limites : 1er avril, 1er ou 15 octobre et 1er décembre, selon les formes d'art.
1er mai, projets spéciaux pour chanteurs et instrumentistes de musique classique (autrefois mi-carrière).
15 mai, 15 septembre et 15 janvier, arts visuels. 15 mai et 15 novembre, ouvrages de non-fiction.

Pour obtenir la brochure Subventions aux artistes, s'adresser au

Service des bourses
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Cette brochure contient aussi des renseignements sur les bourses de courte durée et les bourses de voyage.

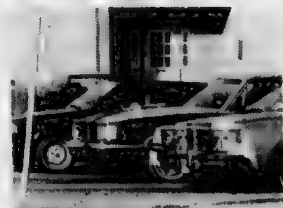


Conseil des Arts du Canada
The Canada Council

ARCHITECTURE • ARTS VISUELS • CINÉMA • CRÉATION LITTÉRAIRE • DANSE • INTERDISCIPLINARITÉ ET PERFORMANCE • MUSIQUE • PHOTOGRAPHIE THÉÂTRE • VIDÉO

Feu vert

Vacances écologiques



Avant de prendre la route, quelques conseils pour maximiser le kilométrage de sa voiture, et par conséquent, réduire les problèmes de qualité de l'air: faire la mise au point du moteur, utiliser l'air climatisé le moins possible, surveiller sa vitesse (chaque km/h audessus de 100 km/h augmente la consommation de carburant de 1 %), éviter les porte-bagages pour réduire la résistance au vent et, finalement, n'emporter que le strict nécessaire (chaque surplus de 45 kg augmente la consommation de 1 %).

Ou encore, on peut offrir des vacances à la voiture. Partir à la découverte de sa ville à pied, en bicyclette ou en utilisant les transports en commun, peut transformer une journée de vacances ordinaire en un safari urbain. Les randonnées pédestres, le camping ou les voyages en canot peuvent faire apprécier davantage les richesses de l'histoire, de la faune et de la flore de nos régions.

Gens d'ici

Au service des étudiants

Francine Mayer a remplacé Lorraine Roch comme coordonnatrice des services spéciaux à la clientèle étudiante au Collège universitaire de Saint-Boniface.



La native d'Ottawa, qui a complété un baccalauréat en sciences sociales ainsi que la scolarité d'une maîtrise en sociologie, travaille auprès de trois clientèles-cibles: «Les femmes retournant aux études ont besoin d'un encadrement pour éviter le décrochage ou l'épuisement. Les étudiants internationaux ont besoin d'une orientation à la vie franco-manitobaine. Et il faut continuer le travail pour favoriser l'intégration des étudiants handicapés.»

De plus, elle doit organiser un Centre international en collaboration avec la Communauté internationale des étudiants.

K.B.

100 ans à Saint-Malo

Émilien Desrosiers, un véritable pionnier du village

Émilien Desrosiers, qui a été fêté par ses nombreux descendants le 20 juillet à Saint-Malo à l'occasion de son 100e anniversaire de naissance, est considéré comme un véritable pionnier du village.

Né à Saint-Malo le 29 juillet 1893, Émilien Desrosiers y a passé toute sa vie et n'a jamais eu le goût de partir. «J'ai toujours été content à Saint-Malo, alors pourquoi voudrais-je m'en aller? Il y a trop d'histoires ici pour ma famille. J'ai commencé ma vie ici et c'est ici que je vais la finir.»

Marié à Ernestine Bourgeois pendant 67 ans, le couple a eu 17 enfants dont 15 sont encore vivants. (1) Puis, 67 petits-enfants et 94 arrière-petits-enfants se sont ajoutés. «La famille pour nous, c'est très important, ajoute la fille d'Émilien, Simone Gosselin. On est tous proches. Il n'y a pas une fête d'un Desrosiers qu'on ne célèbre pas.»



photo: Nicole Belisle

Émilien Desrosiers entouré de trois de ses filles: Simone Gosselin (en arrière), Claire Lagassé (à la droite) et Jeanne Lipischak (avant-plan).

Fermier, Émilien Desrosiers a passé 92 ans sur sa terre de 440 acres. Il y a huit ans, alors qu'il quittait la ferme, Émilien Desrosiers a placé un monument commémorant le long passage des Desrosiers sur cette terre. «Je ne voulais pas m'en aller avant de laisser quelque chose. De cette façon, les petits se souviendront que c'est là où tout a commencé.»

Le père de famille se souvient encore des jours où la moisson n'était pas toujours simple: «Il y a longtemps, deux Américains étaient venus faire la récolte de foin près de chez nous. Mais il y avait un gros marais qui empêchait les vaches de traverser donc ils ont mis des raquettes après les pattes des vaches pour traîner la faucheuse. Moi, j'ai suivi!»

La fille d'Émilien, Jeanne Desrosiers-Lipischak, précise que la bonne santé de son père est le résultat de son style de vie: «Papa n'a jamais bu ni fumé. Il a toujours travaillé très fort pour supporter sa famille. Ce n'était surtout pas facile dans le temps. Il se couchait toujours tard et se levait très tôt le lendemain.»

Le centenaire précise que c'est la volonté de Dieu qui lui a permis de vivre si longtemps: «Des fois du monde vont boire et fumer toute leur vie et ils vont vivre jusqu'à 80 ans. Il y en d'autres qui font attention et qui meurent jeunes. Dans le fond, c'est le bon Dieu qui décide. Je suis content qu'il ait choisi que je reste si longtemps!»

Les Noëls chez la famille Desrosiers se présentent comme les retrouvailles. «Je me souviens des Noëls où la maison était tellement remplie que les enfants s'asseyaient le long des escaliers pour manger, se rappelle Simone Gosselin. Et ça c'était avant les mariages et les petits-enfants! Ç'a pas pris longtemps avant que la maison soit trop petite et il a fallu déménager la fête au sous-sol de l'église.»

C'est sur 40 acres de la terre de leur père que six familles descendantes ont établi le camp Desrosiers. «C'est formidable car ça sert comme un point de rencontre. Il y a six chalets et toute la famille s'en sert pendant l'été», ajoute Jeanne Desrosiers-Lipischak.

Comme centenaire, Émilien Desrosiers se permet d'évaluer les changements technologiques et politiques qu'a connu le monde depuis quelques decennies. «C'est incroyable comment il y a des machines ces jours-ci. Dans mon temps, on n'avait pas de télévision pour se garder occupé ou d'ordinateurs pour sauvegarder les choses. Il fallait se fier sur sa propre mémoire.

«La politique est rendue tellement sale que je ne m'en préoccupe plus. Au moins moi, j'ai gagné ma vie. Le gouvernement du Canada a vendu notre pays aux États-Unis.»

Maintenant au Chalet Malouin, Émilien Desrosiers peut enfin se reposer. Il est encore capable de préparer ses propres repas et se vante de son jardin de tomates. «À mon âge, j'aime bien être tranquille. Des fois je m'ennuie un peu mais je reçois beaucoup de visites donc ça rend la journée moins longue.»

Nicole BELISLE

(1) Ernestine Desrosiers est décédée en 1985 à l'âge de 85 ans.



photo: Yves Chartrand

Un seul corps après 50 ans

La classe du conventum 1943 du Collège de Saint-Boniface devant leur alma mater. De gauche à droite, en arrière: Dr Armand Laurin, père Roland Turenne, Joseph Bockstael, père Joseph Alary; au milieu: Louis Maurice, l'abbé Pierre Gagné, Désiré Therrien, Lucien Fréchette, Roland Gautron, Edwin Gallant; en avant: Alfred Goebel, Guy Beaudry, l'abbé Ubald Lafond, Bertrand Potvin, Gérard Piché et Gérard Laurin.

«Notre devise était Cor Unum (un seul corps), signale l'abbé Pierre Gagné, actuellement curé de la paroisse Saint-Norbert. Ça reflétait bien l'esprit de notre classe; on était une gang de gars bien unis. On avait aussi la réputation d'être un peu frondeurs». Les finissants de 1943 sont maintenant éparpillés en Éthiopie, en Floride, en Colombie-Britannique, à Ottawa, à Montréal et au Manitoba. Ils étaient presque tous présents à leur alma mater du 30 juillet au 1er août pour des retrouvailles, les premières en 40 ans.

K.B.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 7 août

8h00 CBWFT **Tao Tao**
8h30 CBWFT **Clyde**
9h00 CBWFT **P'tit monstre**
Télé-M **La forêt magique**
9h30 CBWFT **Il était une fois... l'espace**
Télé-M **Le journal de l'histoire**
10h00 CBWFT **Rahan**
Télé-M **Bugs Bunny**
10h15 TV-5 **Viva**
10h30 CBWFT **Il était une fois... l'homme**
11h00 CBWFT **Univers inconnus**
Télé-M **Cinémaximum: Blondes, brunes et rousses**
11h15 TV-5 **Vision 5**
11h30 TV-5 **Questions pour un champion**
12h00 CBWFT **Ciné-famille: Heidi à la montagne**
TV-5 **Jeunes solistes**
13h00 Télé-M **Souvenir olympique – Barcelone 92**
TV-5 **Terre de foot**
14h00 CBWFT **Jeux du Québec**
14h30 TV-5 **Autovision**
15h00 TV-5 **Reflets**
Télé-M **Vidéo rock détente**
15h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **Batman**
16h00 CBWFT **Pour tout l'art du monde**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
16h30 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Génies en herbe**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ciné-extra: Volontaires**
TV-5 **Festival de Jazz de Montréal 1992**
17h30 CBWFT **On aura tout vu!**
TV-5 **Dossiers justice**
18h00 CBWFT **Taquinons la planète!**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Le baseball Labatt bleue des Expos**
Télé-M **Ciné-extra: Le dénonciateur**
TV-5 **Thalassa**
20h00 TV-5 **Jeux sans frontières**
20h30 CBWFT **Le téléjournal**
20h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
21h00 Télé-M **Miami**
TV-5 **Télétourisme**
21h10 CBWFT **Télé-sélection: Association de malfaiteurs**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h35 TV-5 **Bermuda**
22h42 Télé-M **Ciné-lune: Série noire pour une nuit blanche**
23h05 TV-5 **Journal télévisé suisse**
23h35 TV-5 **Thalassa**
0h35 TV-5 **Jeux sans frontières**
1h30 TV-5 **Radio France internationale**

Dimanche 8 août

8h00 CBWFT **Tao Tao**
8h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Vision mondiale**
9h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
9h30 CBWFT **Manigances**
Télé-M **Vie privée**
10h00 CBWFT **Le Jour du Seigneur:** Messe célébrée à l'église Saints Simon et Jude à Grande-Anse, N.-B. par Stanislas A. Dionne, prêtre.
Télé-M **On rénove**
10h15 TV-5 **Planète musique**
10h30 Télé-M **La santé au travail**
11h00 CBWFT **La semaine verte**
Télé-M **Cinémaximum: La dernière route**
11h15 TV-5 **Vision 5**
11h30 TV-5 **Télétourisme**
12h00 CBWFT **Second regard**
TV-5 **Concours musical international reine Elisabeth de Belgique**
12h30 CBWFT **Des jardins d'aujourd'hui**
Télé-M **Bugs Bunny**
13h00 CBWFT **Les inventions de la vie**
Télé-M **Souvenir olympique – Barcelone 92**
TV-5 **Les voiles du futur**
13h30 CBWFT **Jeux du Québec**
14h00 TV-5 **Le monde est à vous**
15h00 Télé-M **Coupe du monde Grundig de vélo de montagne**
15h30 CBWFT **Les Jeux du Canada 1993**
Télé-M **Batman**
TV-5 **Espace francophone**
16h00 Télé-M **Perfecto**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h30 Télé-M **L'événement**
TV-5 **30 millions d'amis**
17h00 CBWFT **Horizons**
TV-5 **L'école des fans**
17h30 Télé-M **Un homme au foyer**
18h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Formule 1**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h10 CBWFT **Découverte**
18h35 TV-5 **Champ libre**
19h00 CBWFT **Suprise sur prise**
Télé-M **Cinéma du dimanche: Effraction avec préméditation**
TV-5 **Tell quel**
19h30 TV-5 **Le chemin des écoliers**
20h00 CBWFT **Les beaux dimanches: Festival Juste pour rire**
TV-5 **Frou-frou**
21h00 CBWFT **Les beaux dimanches: Festival franco-ontarien**
Télé-M **Miami**
TV-5 **52 sur la ligne**
22h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Les arts en liberté**
22h20 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h30 TV-5 **Tolstoï**
22h35 Télé-M **Vision mondiale**
22h40 CBWFT **Ciné-club: Festival Pagnol: Nais**
23h00 TV-5 **Journal télévisé FR3**
23h30 TV-5 **Tell quel**
0h00 TV-5 **Le chemin des écoliers**
0h30 TV-5 **Frou-Frou**
1h30 TV-5 **Les arts en liberté**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Hommage à Charles Trenet -

aux Beaux Dimanches le 8 août à 20 h

Des artistes du Québec et d'ailleurs rendront hommage à Charles Trenet, *le fou chantant*, à l'occasion de ses 80 ans dans le cadre de Juste pour rire.

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 9 août

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **À bien y penser**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 Télé-M **Bugs Bunny**
TV-5 **Jeux sans frontières**
10h30 Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
11h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
TV-5 **Azimuts**
11h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
TV-5 **Questions pour un champion**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
12h15 TV-5 **Champ libre**
12h30 CBWFT **La belle anglaise 2**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Jeu fatal**
TV-5 **40 degrés à l'ombre**
13h30 CBWFT **Quelques hommes de bonne volonté**
14h30 CBWFT **Partenaire**
Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h15 TV-5 **Défendez-vous**
15h30 CBWFT **La famille Calinours**
Télé-M **Batman**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
16h00 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Journal télévisé belge**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Cinq et 1/2**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 TV-5 **Le jardin des bêtes**
17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **L'enfer c'est nous autres**
17h30 CBWFT **Animaux d'Australie**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Pyramide**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Des jardins d'aujourd'hui**
Télé-M **Drôle de vidéo**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Catherine Courage**
Télé-M **Cinéma du lundi: Silence mon amour**
TV-5 **Téléobjectif**
20h00 CBWFT **Dallas**
TV-5 **Bas les masques**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Autant le savoir**
21h50 CBWFT **Manitoba Ce Soir**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Marie Pervenche**
22h22 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h43 CBWFT **Les Jeux du Canada 1993**
22h57 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
Télé-M **À bien y penser**
23h15 TV-5 **Journal télévisé belge**
23h27 CBWFT **Cinéma: Taxi boy**
Télé-M **À votre santé**
23h45 TV-5 **Téléobjectif**
0h45 TV-5 **Bas les masques**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Mardi 10 août

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **À bien y penser**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 Télé-M **Bugs Bunny**
TV-5 **Bas les masques**
10h30 Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Scully rencontre**
11h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
TV-5 **Questions pour un champion**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
12h30 CBWFT **Châteauvallon**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: La Smala**
TV-5 **40 degrés à l'ombre**
13h30 CBWFT **L'art de vivre**
14h30 CBWFT **Maritimes en direct**
Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h00 CBWFT **Autostop**
15h15 TV-5 **Défendez-vous**
15h30 CBWFT **La famille Calinours**
Télé-M **Batman**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
16h00 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h30 CBWFT **Chevalier lumière**
Télé-M **Cinq et 1/2**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 TV-5 **Le jardin des bêtes**
17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Station d'été**
17h30 CBWFT **La cour en direct**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Pyramide**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Mr. Bean**
Télé-M **Docteur Doogie**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Mardi-comédie: Le grand blond avec une chaussure noire**
Télé-M **La trentaine**
TV-5 **Téléscope**
20h00 Télé-M **Le match de la vie**
TV-5 **La saga de la chanson française: Léo Ferré**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Cilaos**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Connaissance de la science**
21h50 CBWFT **Manitoba ce soir**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h22 CBWFT **La météo**
22h28 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h30 TV-5 **Le film du cinéma suisse: Les pionniers**
22h43 CBWFT **Les Jeux du Canada 1993**
22h57 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
Télé-M **À bien y penser**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h30 TV-5 **Téléscope**
23h27 CBWFT **Cinéma: Le retour du grand blond**
Télé-M **À votre santé**
0h30 TV-5 **La saga de la chanson française: Léo Ferré**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Mercredi 11 août

5h30 Télé-M **Salut, bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **À bien y penser**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 Télé-M **Bugs Bunny**
TV-5 **La saga de la chanson française: Léo Ferré**
10h30 Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
11h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
TV-5 **Cilaos**
11h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
TV-5 **Questions pour un champion**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
12h15 TV-5 **Vision 5**
12h30 CBWFT **Châteauvallon**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: L'ouragan vient de Navarone**
TV-5 **40 degrés à l'ombre**
13h30 CBWFT **Le temps de vivre**
14h30 CBWFT **La loi de Los Angeles**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h15 TV-5 **Défendez-vous**
15h30 CBWFT **La famille Calinours**
Télé-M **Batman**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
16h00 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h30 CBWFT **Les Barton**
Télé-M **Cinq et 1/2**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 TV-5 **Le jardin des bêtes**
17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **La route des vacances**
17h30 CBWFT **La cour en direct**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Pyramide**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Le baseball Labatt bleue des Expos**
Télé-M **L'heure juste**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 Télé-M **Cinéma du mercredi: Des hauts et des bas**
TV-5 **Des trains pas comme les autres**
20h00 TV-5 **De terre et de sang**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Télétourisme**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le divan**
21h50 CBWFT **Manitoba ce soir**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Tête à tête**
22h22 CBWFT **La météo**
22h28 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h45 CBWFT **Résumé des Internationaux Player's Ltée**
22h43 CBWFT **Les Jeux du Canada 1993**
22h57 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h01 Télé-M **À bien y penser**
23h27 CBWFT **Cinéma: Le grand restaurant**
23h30 TV-5 **Des trains pas comme les autres**
23h31 Télé-M **À votre santé**
0h30 TV-5 **De terre et de sang**
1h30 TV-5 **Télétourisme**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Jeudi 12 août

5h30 Télé-M **Bugs Bunny**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **À bien y penser**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 Télé-M **Bugs Bunny**
TV-5 **De terre et de sang**
10h30 Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
11h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
TV-5 **Télétourisme**
11h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
TV-5 **Questions pour un champion**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
12h15 TV-5 **Vision 5**
12h30 CBWFT **Regards sur la nature**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Croisière surprise**
TV-5 **40 degrés à l'ombre**
13h00 CBWFT **Cinéma: Les yeux noirs**
TV-5 **De terre et de sang**
14h15 TV-5 **Le jardin des bêtes**
14h30 Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h15 TV-5 **Défendez-vous**
15h30 CBWFT **La famille Calinours**
Télé-M **Batman**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
16h00 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h30 CBWFT **Chevalier lumière**
Télé-M **Cinq et 1/2**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 TV-5 **Le jardin des bêtes**
17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **La route des vacances**
17h30 CBWFT **La cour en direct**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Pyramide**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Ma maison**
Télé-M **Les nouvelles aventures de Lassie**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les Francofolies de Montréal 1991**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Faut pas rêver**
20h00 CBWFT **Passeport**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Envoyé spécial**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
21h50 CBWFT **Manitoba ce soir**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h22 CBWFT **La météo**
22h28 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h30 TV-5 **Les francofolies de Montréal 1991**
22h43 CBWFT **Les Jeux du Canada 1993**
22h57 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
Télé-M **À bien y penser!**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h27 CBWFT **Cinéma: Une proie facile**
Télé-M **À votre santé**
23h30 TV-5 **Faut pas rêver**
0h30 TV-5 **Envoyé spécial**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 13 août

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 Télé-M **Bugs Bunny**
TV-5 **Frou-Frou**
10h30 Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
11h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
TV-5 **Autant savoir**
11h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
TV-5 **Questions pour un champion**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
12h15 TV-5 **Vision 5**
12h30 CBWFT **Palme d'or**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Khartoum**
TV-5 **40 degrés à l'ombre**
13h00 CBWFT **Cinéma: Entre amis**
14h30 Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h15 TV-5 **Défendez-vous**
15h30 CBWFT **La famille Calinours**
Télé-M **Batman**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
16h00 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 TV-5 **Le jardin des bêtes**
17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **La route des vacances**
17h30 CBWFT **La cour en direct**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Pyramide**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Portrait des passions françaises**
Télé-M **9-1-1...**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les grands films: Le déclin de l'empire américain**
Télé-M **Ciné-enquête: Exercice fatal**
TV-5 **Strip-tease**
20h00 TV-5 **Théâtre**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point médias**
21h35 TV-5 **Euro 3**
21h50 CBWFT **Manitoba ce soir**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **À vos amours**
22h22 CBWFT **La météo**
22h28 CBWFT **Les nouvellles du sport**
22h43 CBWFT **Les Jeux du Canada 1993**
22h45 TV-5 **Les francofolies de Montréal 1991**
22h57 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
23h02 Télé-M **Des mots pour le dire...**
23h15 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h27 CBWFT **Cinéma: Toute une vie**
23h45 TV-5 **Strip-tease**
23h32 Télé-M **Ciné-lune: 1984**
0h45 TV-5 **Théâtre**
2h20 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-soirée du 7 au 13 août 1993

Samedi 7 août

19h00 Télé-M **Volontaires**
Am. 1985. Comédie de N. Meyer. Pour échapper à des gangsters, un jeune homme de famille riche se glisse dans un contigent de volontaires en partance pour la Thaïlande.

21h10 CBWFT **Association de malfaiteurs**
Fr. 1986. Comédie policière de Claude Zidi. Deux jeunes financiers sont poursuivis par la police après avoir mis en branle une opération destinée à sauver un ami victime d'escroquerie.

22h42 Télé-M **Série noire pour une nuit blanche**
Am. 1985. Drame policier de J. Landis. Un ingénieur se retrouve mêlé malgré lui à une affaire de contrebande d'émeraudes.

Dimanche 8 août

19h00 Télé-M **Effraction avec préméditation**
Am. 1983. Comédie policière de L. Malle. Un chômeur de Los Angeles recrute quelques paumés pour cambrioler le coffre d'un prêteur sur gages.

23h10 CBWFT **Festival Pagnol: Nais**
Fr. 1945. Drame psychologique de M. Pagnol. Un bossu au grand coeur et qui aime secrètement une jeune fille s'offre à l'épouser. Toutefois, l'amour des deux jeunes gens est sincère et l'avenir est à eux.

Lundi 9 août

19h00 Télé-M **Silence mon amour**
Am. 1979. Drame sentimental de R. Markowitz. Le fils d'un teinturier qui veut devenir chanteur s'éprend d'une jeune enseignante frappée de surdité.

23h27 CBWFT **Taxi boy**
Fr. 1986. Comédie sentimentale de Alain Page. Chauffeur de taxi le jour, Manuel vient en aide à un inconnu et l'accueille dans son logement.

Mardi 10 août

19h00 CBWFT **Le grand blond avec une chaussure noire.**
Fr 1973. Comédie d'espionnage de Yves Robert. Pour se venger d'un subalterne, un chef des Services secrets français monte une supercherie dont sera victime un grand blond avec une chaussure noire.

23h27 CBWFT **Le retour du grand blond**
Fr. 1974. Comédie d'espionnage de Yves Robert. Convaincu que le Grand Blond était l'instrument de la mort d'un policier, un ami du nouveau ministre de l'Intérieur lui conseille de le faire revenir à Paris.

Mercredi 11 août

19h00 Télé-M **Des hauts et des bas**
Can. 1982. Comédie dramatique de P. Almond. Dans un collège huppé, certains pensionnaires font face à divers problèmes.

23h15 CBWFT **Le grand restaurant**
Fr. 1966. Comédie de Jacques Besnard. Patron d'un grand restaurant, M. Septime mène tout son monde à la baguette.

Jeudi 12 août

23h27 CBWFT **Une proie facile**
Am. 1986. Suspense de Sandor Stern. Une jeune fille de seize ans est enlevée, torturée et violée par un dangereux psychotique. Tandis qu'elle lutte pour sa survie, le F.B.I. déclenche une vaste chasse à l'homme à travers le pays.

Vendredi 13 août

19h00 Télé-M **Exercice fatal**
Am. 1974. Drame policier de B. Kowalski. Un policier surveille les allés et venues d'un expert en culture physique qu'il soupçonne de meurtre.

19h00 CBWFT **Le déclin de l'empire américain**
Can. 1986. Comédie de moeurs de Denys Arcand. Des professeurs universitaires préparent un dîner gastronomique pendant que leurs collègues et partenaires féminines se retapent au club de santé. Chacun confie à sa manière ses souvenirs, ses frustrations et ses désirs sexuels.

23h27 CBWFT **Toute une vie**
Fr. - Ital. 1974.Comédie dramatique de Claude Lelouch. Une longue série d'événements, depuis le début du siècle, ont permis une rencontre apparemment fortuite.

23h32 Télé-M **1984**
Brit. 1984. Science-fiction de M Radford. Malgré les interdictions d'un régime totalitaire, un homme entretient une liaison clandestine avec une femme collègue.

LA SEINE

Une pétition pour reporter la construction

À l'issue d'une réunion le 28 juillet 1993, leVillage de Sainte-Anne, les municipalités rurales de Sainte-Anne, de La Broquerie, de MacDonald et de Springfield, et le gouvernement local de Piney ont décidé de faire circuler une pétition dans le but de faire reporter de deux ans la construction du nouvel édifice administratif de la Division scolaire de la Rivière-Seine, prévu à Lorette.

Les élus municipaux estiment que la dépense de 800 000 $ doit être reportée pour plusieurs raisons: la révision des frontières scolaires annoncée par la province; la création de la Division scolaire de langue française réduira la population étudiante de 25% de la Rivière-Seine en septembre 1994; et la présente situation économique.

L'objectif de la pétition est d'obtenir l'appui des contribuables scolaires de la Rivière-Seine.

Y.C.

Recyclez ce journal!

La chronique religieuse †

Un camp d'été de la bonne nouvelle

L'École catholique d'évangélisation (ECE) a mis sur pied un nouveau projet cet été. Pour la première fois depuis longtemps, les jeunes de 8 à 12 ans ont eu la chance de participer à un camp catholique d'une durée de cinq jours.

Le camp d'été Bonne Nouvelle a été un grand succès avec 30 jeunes francophones au premier, du 4 au 9 juillet, et 21 anglophones au deuxième, du 11 au 16 juillet.

Le camp s'est déroulé à l'ECE, avec quelques activités à l'église Saint-Malo, à la grotte et au parc provincial de Saint-Malo.

Les jeunes étaient divisés en groupes de six et chaque groupe avait leur tour de préparer la célébration eucharistique, qui avait lieu chaque jour, et la prière du matin.

Les jeunes campeurs ont aussi prié le chapelet d'une façon différente car ils devaient rendre les scènes vivantes en représentant les personnages du mystère douloureux lundi soir et du mystère joyeux jeudi soir. Le mystère douloureux était en détails car nous avons suivi les étapes du Chemin de la Croix.

Les animateurs.trices ont su partager leur foi avec les jeunes avec des partages et enseignements divers qui débutaient tous avec un sketch. Les thèmes des partages étaient tous bien ancrés dans la foi catholique: Dieu est Amour, le Salut en Jésus, Vie nouvelle, la Réconciliation, Vivre sa foi, l'Esprit-Saint, l'Eucharistie, la Prière et l'Envoi.

Mais ce n'était pas seulement du sérieux. Les campeurs ont eu l'occasion d'aller nager, lorsque la température le permettait, de mettre leurs talents en action lors de la soirée de talents, et de connaître le village de Saint-Malo en faisant une chasse au trésor.

Cela a aidé aussi les jeunes à connaître quelques dons et fruits de l'Esprit-Saint car c'était justement le thème de la chasse où le trésor était invisible aux yeux des humains.

Il a fallu rappeler que Dieu nous donne des cadeaux chaque jour, même si nous ne sommes pas conscients et ne le voyons pas.

Un camp n'est pas un camp sans un feu de camp. Grâce à Dieu, nous avons eu le feu de camp chaque soir qui était animé par des chants parfois mondains mais surtout chrétiens et qui finissait avec la prière du soir. Alors même les activités amusantes avaient des messages d'évangile.

Un camp ne se fait pas sans l'aide de différents gens. Les animateurs.trices très engagés ont donné leur meilleur. La nourriture était excellente grâce à des femmes et hommes qui ont travaillé très fort. Il ne faut pas oublier les nombreux bénévoles qui nous ont prêté main-forte.

Si nous étions capable d'avoir l'Eucharistie chaque jour, c'est grâce à nos chers amis prêtres qui ont trouvé le temps dans leur horaire déjà chargé.

Nous étions aussi très contents que notre archevêque, Mgr Antoine Hacault, vienne célébrer l'Eucharistie avec nous. Il nous a grandement encouragé de continuer ce genre d'évangélisation auprès des jeunes.

Nous planifions de répéter l'expérience l'été prochain avec plus de camps puisque la demande est là. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué au succès des camps d'été Bonne Nouvelle. À l'été prochain. D'ici là, soyez Bonne Nouvelle.

En Jésus-Christ ressuscité,

Charles Fillion
Coordonnateur du Camp d'été
Bonne Nouvelle

Jubilé chez les Soeurs du Sauveur à Notre-Dame-de-Lourdes

Le dimanche 18 juillet 1993, les Soeurs du Sauveur eurent la joie de fêter quatre de leurs soeurs qui célébraient des jubilés de profession religieuse. Sr Cécile Durand, Soeurs Eugénie et Valentine Le Moullec fêtaient leur soixantième de vie religieuse, et Sr Cécile Dufault, son cinquantième.

La fête débuta dans la matinée à la Maison Notre-Dame à Notre-Dame-de-Lourdes. D'abord, il y eut rencontre pour échanges de voeux et présentation de cadeaux. À la suite, les soeurs se réunirent pour un dîner de fête où l'on porte un toast aux jubilaires. La joie était grande de se voir rassembler par un événement aussi marquant dans la vie des religieuses, joie qui s'alliait avec les décors artistiques de la maison et la splendeur de cette «rare» journée estivale.

Sr Cécile Durand, native de Letellier, a donné 40 ans de sa vie à l'enseignement (dont 23 à l'école Précieux-Sang), surtout chez les petits pour lesquels elle s'est distinguée par sa compréhension des enfants et son savoir-faire. Après avoir pris sa retraite, elle n'en continua pas moins à donner des cours privés à des élèves et à des adultes qui voulaient parfaire leur français et leur anglais. Aujourd'hui, elle se livre à divers travaux et à de l'artisanat.

Sr Eugénie Le Moullec, native de Mebrand (Bretagne), vint très jeune au Canada, à Notre-Dame-de-Lourdes, avec ses parents. Après sa profession, elle servit sa communauté en tant que supérieure, couturière et jardinière, se rendant disponible aussi pour divers travaux dans les maisons de l'Institut où elle était affectée. Elle prit sa retraite en 1987 à la Maison Notre-Dame. Nous la vîmes alors s'affairant dans des travaux de couture et de tricot, le tout confectionné avec ingéniosité, habileté et goût.

Sr Valentine Le Moullec, native de Notre-Dame-de-Lourdes, prit l'habit religieux en même temps que sa soeur Eugénie. Elle reçut diverses obédiences dans la communauté en tant que supérieure, conseillère, maîtresse des novices et responsable de maisons. Elle s'adonna aussi à la cuisine, au jardin, à la couture, bref, là où des besoins se présentaient car sa générosité la portait à un grand dévouement au service de ses soeurs. Sr. Valentine s'occupe encore activement du jardin, travail qu'elle affectionne et qu'elle accomplit avec beaucoup de soins.

Sr Cécile Dufault est originaire de Saint-Lupicin. Tôt après ses premiers voeux, elle commença à enseigner, profession qu'elle exerça avec compétence au-delà de 35 ans, soit comme titulaire de classes régulières, soit comme orthopédagogue. Elle travailla auprès d'un grand nombre d'élèves, d'adolescents surtout, et ce, dans les écoles de la Montagne et au Précieux-Sang. Après un stage d'un an à Lille (France), pour des cours de formation dans la pédagogie biblique aux adultes, elle se livra à l'enseignement biblique selon Messa'je. Elle poursuit encore aujourd'hui cet apostolat qui lui tient beaucoup à coeur.

Dans l'après-midi, la célébration eucharistique que présidait M. l'abbé Rodrigue Bouchard, assisté de M. l'abbé R. Lévesque, réunit les jubilaires, leurs consoeurs et les parents et amis dans l'action de grâce. À l'homélie, entre autres, M. l'abbé Bouchard fit l'éloge des jubilaires qui ont consacré 230 années à l'Église et à la société par le don d'elle-même.

Après cette célébration que rehaussait le chant de la chorale paroissiale, parents et amis se réunirent à la salle du Centenaire avec les jubilaires pour un succulent goûter préparé par Lorraine Rondeau et ses aides.

En fin de journée, la Maison Notre-Dame accueillait les jubilaires et leurs consoeurs pour un moment de prière et de chant au Seigneur à la Vierge Marie. Ainsi se terminaient les fêtes de ce jubilé qui couronnaient la fidélité de celles que le Seigneur a appelées à Lui et dont il se fait le garant pour les accompagner encore au cours de leur pèlerinage terrestre.

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!

Divers

PARC WINDSOR: Garde d'enfants à domicile. Mère/enseignante. 254–5312.
981-
À LA RECHERCHE d'une gardienne pour le 1er septembre. Garçon niveau maternelle et un garçon de 9 ans (1/2 h. avant et après l'école). Région Saint-Vital. Contacter Lynette au 253-2989.
118-
GARDERIE familiale recherche un enfant à plein temps, âgé de 2 1/2 à 4 ans. Beaucoup de stimulus. Contacter Louise au 255-0636.
120-
JEUNE DAME cherche compagne (étudiante, etc.) pour partager son appartement à Brandon. Appeler 1-725-3662.
121-
DAME cherche gardienne pour septembre (école Précieux-Sang) pour deux filles âgées de 3et 4 ans. 575 $ par mois. 233-0628.
129-
MÈRE étudiante à la recherche d'une gardienne francophone pour fillette de 14 mois, à temps plein à mon domicile. Composez le 269-3710.
130-
GRAND HOMME, à l'aise financièrement, recherche la compagnie d'une dame de 47 à 50 ans. Répondre à C.P. 565, Sainte-Anne, MB, R0A 1R0.
128-
RECHERCHE personne pour partager appartement de trois chambres à coucher. Air climatisé, laveuse et sécheuse comprises. À 5 min. du Collège. 208$/mois. Télé: 231-0579.
122-
MERCI au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. J.M.J.
126-
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.I.I.
127-

À vendre

À VENDRE: à St-Malo, 1 acre de terre longeant la rivière, avec 2 maisons mobiles fournies. Piscine de surface, shuffleboard, balançoire et table extérieure. Puits artésien. Prix: 28 000 $. 883–2381.
016-
À VENDRE: Ferme d'animaux à boeufs au sud-est du Manitoba, au-dessus de 1 200 acres, avec maison, toutes machines nécessaires et 330 têtes d'animaux. Appelez Nap à Sutton Group Realty au 475–9130.
017-
À VENDRE: Motel et maison de 4 ch. à coucher sur a.p.p. 25 acres, bordant la rivière. Sur la Trans-Can. # 1 est. Appelez Nap Gagnon à Sutton Group R.E. au 475–9130.
031-
À VENDRE OU À LOUER: rue Ritchot, près du Collège. Maison de trois chambres à coucher. Idéal pour trois étudiants. Disponible immédiatement. Realty World Robidoux. Demandez Marcel au 237-4255.
124-

À louer

À LOUER: app. de 1 ch. à coucher au 391, rue de la Morénie. 350$ par mois. Composez le 237-8553.
123-
À LOUER: Townhouse de 3 chambres à coucher inclut poêle et réfrigérateur. Une place de stationnement disponible. Près du Collège et de l'hôpital. Disponible immédiatement. Nouvellement peinturé. Pour plus d'informations, composez le 233–4735.
082-
À LOUER: App. pour 1 personne. Libre immédiatement. 233–9650.
092-

QUIZ

Quel est son message?



QUESTIONS

1. Qu'est-ce qui est inscrit sur le piédestal de la statue de la liberté?

2. Qui est l'auteur?

3. Comment s'expliquent les aurores boréales?

4. En combien de temps une journée se réalise-t-elle sur les autres planètes?

5. Qu'est ce qu'on peut retrouver à l'entrée de la Bibliothèque publique de New York?

6. Où est le domicile permanent des Nations unies?

7. Selon le Quotidien, quelle place occupe la profession de juges et de magistrats dans la liste des professions les mieux rémunérées?

8. Quelles sont les neuf prochaines professions lesmieux payées?

RÉPONSES

1. «Donnez-moi vos pauvres, vos lasses,

Foules entassées et implorant de respirer librement,

Le refus désespéré de votre côte grouillante,

Envoyez-moi les sans-patrie, les naufragés:

J'élève ma lampe à l'entrée de la Porte d'or.»

2. Emma Lazarus.

3. L'aurore boréale est un soulèvement de gaz comme l'hydrogène, l'oxygène et l'azote dans l'atmosphère, formant un «rideau» ou une «couronne» dans le ciel, la plupart du temps de couleur verte.

Son aspect change constamment, le phénomène grandit ou rapetisse. L'aurore boréale existe parce que notre Terre est sans arrêt bombardée par des particules provenant du Soleil.

4. L'alternance du jour et de la nuit est imputable à la rotation de la Terre autour de son propre axe. Mercure la réalise en plus de temps, précisément 58 jours; Vénus en quelques 243 jours.

Les grandes planètes tournent plus rapidement autour de leur axe: Jupiter le fait en moins de 10 heures, Saturne et Uranus en un peu plus de 10 heures.

5. Des lions aussi paisibles que des chats gardent les marches d'entrée. Des statues représentant la philosophie, la religion, le drame, l'histoire et la fiction se tiennent comme des fantômes aussi à l'entrée de la bibliothèque.

6. À New York! C'est en 1949, sur un territoire réservé aux Nations unies entre la 48e rue le long de la rivière de l'Est, que le building destiné à devenir le domicile permanent de l'organisation mondiale a été construit.

7. La première! En moyenne, les juges et magistrats mâles reçoivent 109 313 $ par année tandis que les femmes gagnent 70 200 $ annuellement.

8. Selon le même sondage, les dentistes, avocats et notaires, directeurs généraux et autres cadres supérieurs, pilotes d'avion et mécaniciens navigants, ostéopathes et chiropracteurs, directeurs dans le domaine des sciences naturelles et de génie, et finalement, professeurs d'université se classent parmi les mieux rémunérés.

Compilé
par Nicole BELISLE

RECETTES

Croquants au chocolat et à l'avoine

Des céréales de riz croustillant et du cacao remplacent les noix et le chocolat à haute teneur en matières grasses dans cette recette de biscuits au chocolat à base de sirop de maïs.



1 tasse (250 mL) de flocons d'avoine
2/3 tasse (150 mL) de farine tout usage
2/3 tasse (150 mL) de sucre granulé
1/3 tasse (75 mL) de cacao tamisé
1 c. à thé (5 mL) de poudre à pâte
1/4 c. à thé (1 mL) de sel
2 blancs d'oeufs
1/3 tasse (75 mL) de sirop de maïs
1 c. à thé (5 mL) de vanille
1 tasse (250 mL) de céréales de riz croustillant
Enduit en vaporisateur

Dans un grand bol, mélanger les flocons d'avoine, la farine, le sucre, le cacao, la poudre à pâte et le sel. Dans un petit bol, fouetter ensemble les blancs d'oeufs, le sirop de maïs et la vanille jusqu'à homogénéité.

Ajouter le mélange liquide aux ingrédients secs en remuant jusqu'à ce que tous les ingrédients soient humides. Incorporer les céréales. La pâte sera épaisse. Laisser tomber par cuillerées combles sur une plaque à pâtisserie vaporisée d'enduit.

Cuire au four chauffé à 350°F (180°C) de 9 à 11 minutes ou jusqu'à ce que les biscuits soient cuits.

Laisser refroidir 5 minutes sur la plaque, retirer et laisser refroidir sur une grille.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237–4823

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
** Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de


Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

Avis aux annonceurs
Cet espace est à votre disposition.
237-4823

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
À La Broquerie au local nº 4, dans le Chalet, les 1er et 3e jeudis de chaque mois, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)
1-957-5464 (ligne sans frais)

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: **957-0050**
Télécopieur: **957-0840**
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LUC DANDENAULT au 433–7633
ED ROBIDOUX au 433–7925
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach **Tél.: 326–1351**

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés	André G. Couture, c.a.
	Raymond A. Cadieux, c.a.
	Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal	Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
160, rue Marion **237-8434**


Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers


FINANCES


196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*

TX TEAM 2020
100 % CANADIEN

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237–9716


Gilbert R. Cloutier,
comptable en management accrédité
Tél: 943-6828 Messages: 237-0762
Fonds Mutuels
Vous songez à investir dans un Fond Mutuel mais lequel? Quels sont les avantages?
Consultez moi pour vous fournir l'information dont vous avez besoin pour prendre, dès aujourd'hui, des décisions de placements avisées, pour demain!
Prenez avantage et...
Renseignez-vous! C'est gratuit!
Groupe Investors
BÂTISSEURS D'AVENIRS DEPUIS 1940

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ

Faites parvenir votre chèque ou mandat-poste à: La Liberté
C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Nom:________________________
Adresse:________________________

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1) 1 an	25 $	30 $	35 $
+ taxes	*3,50 $*	*2,10 $*	*(sans taxes)*
Total:	**28,50 $** ☐	**32,10 $** ☐	**35$** ☐
2) 2 ans	45 $	55 $	70 $
+ taxes	*6,30 $*	*3,85 $*	*(sans taxes)*
Total:	**51,30 $** ☐	**58,85 $** ☐	**70$** ☐

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

LA LIBERTÉ